

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:
CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:
CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Révision et Administration:

RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7464
REDACTION: Main 7460

M. BORDEN A TORONTO

Le premier ministre a tenté, à Toronto, un effort considérable. C'est assurément l'un des discours les plus étoffés et les plus habiles de sa carrière. Il a laissé de côté le genre filandrevu et entortillé du plaisir. Sans tomber dans l'ornière des périodes ronflantes et des diatribes familières aux impérialistes coloniaux, il a exploité à fond le jingoïsme de son auditoire et de la clientèle que les monteurs de l'impérialisme lui ont faite dans tout le pays. Il a fort habilement retourné contre les chefs libéraux leurs tirades grotesques sur "l'alliance hybride des Tories et des nationalistes"; et il l'a fait sans se livrer aux excès de langage et aux calomnies dont le leader libéral et ses lieutenants ne manquent jamais de se servir à l'endroit des nationalistes.

Sur les relations des nationalistes avec le parti conservateur, je reviendrai au cours des notes que le *Devoir* a commencé à publier.

Pour l'instant, occupons-nous des doctrines que le premier ministre a énoncées, des faits qu'il a affirmés et de la conclusion pratique de son discours, qui est virtuellement la menace de "réformer" le sénat, si le sénat refuse de voter la contribution de trente-cinq millions.

"C'est grâce à la suprématie navale de la Grande-Bretagne que le Canada est devenu anglais, il y a cent cinquante ans", affirme M. Borden. "Si cette suprématie n'est pas maintenue, le Canada cessera de faire partie de l'Empire."

La première proposition est douteuse; la seconde est notoirement fautive.

Ce qui assura à l'Angleterre la conquête du Canada ce fut beaucoup moins la supériorité de sa flotte que l'incapacité de la France, épuisée par la guerre continentale, d'envoyer en Amérique assez de troupes pour tenir tête aux armées anglaises. La preuve, c'est que quinze ans plus tard, l'Angleterre, maîtresse de l'Amérique du Nord, fut impuissante à réprimer la révolte de ses colonies anglo-saxonnes et perdit la moitié de ses possessions d'Amérique, en dépit de sa suprématie maritime, plus incontestable en 1775 qu'en 1760.

La fausseté de la seconde proposition, nous l'avons démontrée cent fois, et bien d'autres ont fait cette preuve avant nous. Que l'Angleterre ait besoin de sa flotte et de la souveraineté des mers pour sauvegarder sa propre situation et nourrir son peuple, ou pour conserver les multiples colonies qu'elle possède et exploite pour son seul bénéfice, c'est possible. Mais qu'elle puisse, grâce à sa flotte et à sa suprématie maritime, protéger le Canada contre les attaques des seules nations qui peuvent le menacer, et particulièrement contre les Etats-Unis, c'est ce que M. Borden serait fort en peine d'établir. Le simple bon sens autant que l'histoire des cent dernières années lui donnent le démenti.

Ces deux propositions fussent-elles vraies qu'elles ne prouveraient nullement l'obligation du Canada de pourvoir au maintien de la flotte anglaise.

M. Borden n'a pas trop insisté sur les motifs de reconnaissance et sur "l'obligation morale" du peuple canadien de contribuer à la défense de l'Empire. Il a même été plus bref et plus réservé sur ce chapitre que dans ses discours au parlement. Il n'a pas soufflé mot des \$400,000,000 que nous "devons" à l'Angleterre pour nous avoir conquis et "protégés".

Il a évidemment lu et mis à profit le *Kingdom Paper* No 12, de M. Ewart. Cet éminent publiciste a fait le dépeuplement de ce compte de \$400,000,000 et prouvé que le reliquat n'est pas à la charge du Canada. Il a aussi disposé d'une façon fort pittoresque de "l'obligation morale". Il compare la situation du Canada dans l'Empire à celle d'un troupeau d'autruches, enfermé et soigneusement gardé entre quatre murs par les raffraichissements de plumes. M. Ewart ne trouve pas, — et nombre de Canadiens sont d'accord avec lui, — que les autruches soient tenues à une reconnaissance très vive envers ceux qui les nourrissent et les protègent contre les maraudeurs afin de garder pour eux le seul bénéfice de leurs plumes. Il n'est même pas très clair que ces intéressants et profitables volatiles aient "l'obligation morale" de contribuer à l'entretien de la muraille qui les protège.

De grotesque qu'il est pour tous les Canadiens, le motif de reconnaissance devient ignoble lorsqu'on l'offre aux Canadiens-français. Que les descendants des vaincus de 1759 acceptent loyalement les conséquences de la conquête, parfait; et ils n'y ont jamais manqué. Qu'ils appréhendent les nombreux avantages du régime britannique, fort bien, — pourvu toutefois qu'ils ne perdent pas de vue que, sans la révolution américaine et sans la lutte qu'il leur a fallu soutenir pendant près d'un siècle contre les autorités impériales, ce régime serait resté, pour eux, ce qu'il fut longtemps et souvent: un instrument de tyrannie et d'assimilation. Mais prétendre qu'ils ont contracté envers l'Angleterre une dette de reconnaissance parce qu'elle les a conquis, il y a un siècle et demi, et qu'ils ont aujourd'hui l'obligation morale de lui rembourser une partie de l'argent qu'elle a dépensé pour les conquérir, non! Comme dit volontiers le Canadien: "Il y a un bouill!" Qu'un Pelletier, un Lemieux, soutiennent cette thèse, cela s'explique. Mais M. Borden est assez intelligent pour comprendre que la masse du peuple canadien-français n'est pas arrivée à ce degré de bassesse. Même à Toronto, il a évité cette erreur.

Le premier ministre a surtout insisté sur les obligations résultant de la solidarité qui doit unir les divers pays de l'Empire britannique. C'est là le fond même de la question. M. Borden lui a consacré le passage le plus intéressant de son discours; ce passage mérite un article à part.

Pour l'instant, je me borne à faire remarquer que ce plaidoyer de solidarité détruit toute la valeur de l'argument cent fois invoqué par le premier ministre — et il l'a répété à Toronto —: la contribution de trente-cinq millions n'est pas, en soi, une politique permanente et n'engage nullement l'avenir du pays.

"Ce n'est pas tant la somme d'argent et les vaisseaux qui constituent la valeur de notre contribution", s'écrit-il, en invoquant sur ce point le témoignage des autorités britanniques: "C'est surtout la leçon morale qu'elle comporte; c'est le témoignage donné au monde entier que le Canada est prêt à assumer sa part des mesures propres à assurer l'intégrité de l'Empire."

Ceci, c'est fort joli dans un discours. Mais en fait, ce témoignage n'a de valeur que s'il est suivi d'une action permanente et "adéquante". Si M. Borden ne recèle pas la pensée secrète de faire volte-face, s'il était sincère et sérieux lorsqu'il a fait affirmer par la Chambre, avec le concours de l'opposition libérale, que le Canada doit contribuer "aux forces navales effectives de l'Empire", cela veut dire que le Canada devra répéter cette contribution chaque fois que "les forces navales effectives de l'Empire" ne répondront pas aux besoins ordinaires ou extraordinaires de l'Empire.

De plus, en paroles et en actes, le premier ministre se déclare prêt à accepter aveuglément l'opinion des autorités britanniques sur l'existence et la gravité, réelle ou imaginaire, des conditions qui exigent l'aide du Canada et sur la forme que cette contribution doit prendre.

La contribution en argent et en vaisseaux se répètera donc aussi souvent que l'Amirauté anglaise le demandera. Si elle ne se répète pas, c'est que l'Amirauté ne le demandera pas ou demandera autre chose. De toute façon, le Canada sera tenu d'agir, autant qu'il peut l'être aujourd'hui.

Sur les exigences de l'Amirauté, M. Borden a été aussi réticent qu'à la Chambre. Il a répété que, dans l'opinion des maîtres de l'Empire, la contribution du Canada doit comprendre — "should include" — des vaisseaux du type le plus puissant. Il n'a pas répondu à la question que nous lui avons posée, il y a plus de trois mois: Que doit donc comprendre la contribution, à part les vaisseaux? (1)

Il n'a pas expliqué ce que l'Amirauté britannique fera le jour où elle aura à fournir d'équipages, d'artilleurs et de techniciens de toute sorte, les trois vaisseaux canadiens ajoutés à la flotte britannique — alors que le premier lord de l'Amirauté déclare en toute lettre qu'il sera incapable de le faire avec le personnel qu'il aura à sa disposition.

Nous avons affirmé que la seconde contribution, conséquence inévitable de la première, sera la contribution en hommes. M. Borden acquiesce indirectement à cette conclusion. Il fait ressortir que rien, dans son projet de loi, ne met obstacle au recrutement des marins au Canada. Il ajoute que le gouvernement britannique va faciliter aux Canadiens l'accès à la marine impériale.

Puis, immédiatement, il rappelle le fiasco lamentable du *Niobé* et du *Rainbow*, obligés d'aller remplir leurs cadres en Angleterre.

Mais alors, que fera M. Borden le jour où l'Amirauté anglaise informera qu'elle n'a pas trop de marins pour le service de ses propres vaisseaux et que les Canadiens ne se sont pas montrés plus pressés

de s'embarquer sur les trois dreadnoughts de M. Borden que sur les deux sabots de M. Laurier?

Dira-t-il aux Sea Lords de garder nos dreadnoughts à l'ancre "comme témoignage éclatant du désir du peuple canadien de partager le fardeau de l'Empire"? ou adoptera-t-il des mesures "adéquantes" pour empêcher que cette offre patriotique du Canada ne devienne une farce ridicule en même temps qu'un fardeau additionnel pour les contribuables anglais? En d'autres termes, M. Borden laissera-t-il mettre nos vaisseaux au rancart, ou fera-t-il voter par la Chambre une loi de conscription navale?

Le premier ministre n'a pas daigné éclairer le peuple canadien sur un autre point important, que nous avons signalé à plusieurs reprises. Si la contribution proposée est purement accidentelle et ne comporte en soi nulle puissance de reproduction, pourquoi le gouvernement ne s'est-il pas borné à l'inclure dans le budget? Pourquoi en fait-il l'objet d'une loi spéciale, dont le préambule comporte l'affirmation d'un principe général et permanent?

Sur "l'urgence", M. Borden ne s'est guère attardé non plus. Il fait toute la sécurité que l'ignorance coloniale peut offrir pour qu'il s'agisse d'un nouveau sur ce terrain. Il a tout de même risqué "la largeur de sa langue" dans les prés fertiles où paissent et folâtraient les "experts" du *Star*. Il a parlé furtivement de la guerre des Balkans comme d'un motif additionnel de voler au secours de la mère-patrie! Mais comme à dix minutes de là, il a rappelé à ses auditeurs que nos vaisseaux ne seront construits que dans trois ans, il est permis de douter que les chancelleries européennes se préoccupent outre mesure de l'intervention du Canada dans le règlement du conflit balkanique. Tout ce que M. Borden pourrait mettre en ligne de combat — à part le *Rainbow* — serait le dreadnought-joujou qui se balançait, lundi, au-dessus de la tête de M. Pelletier.

Sauf respect, cet avertissement à la Triple A tout juste l'importance de ses opérations stratégiques des rédacteurs de la *Patricie* sur les frontières de la Belgique et les contreforts des Vosges.

Du discours de M. Pelletier, il n'y a qu'un mot à dire. Chaque phrase est la contre-partie des opinions qu'exprimaient le même personnage, lorsqu'il méditait les votes de ses électeurs, en septembre 1911, comme "disciple d'Armand Lavergne", indépendant des deux partis et adversaire de toute contribution à la marine impériale. Il a pu se faire applaudir en disant le contraire à Toronto — comme tout démagogue qui flatte les passions aveugles de la foule. Il a pu gagner les bonnes grâces des pontifes de l'Empire. Les renégats assuraient les faveurs de César ou de Mahomet en reniant leur foi. Il ne mérite que le mépris des honnêtes gens de tous les partis, de toutes les écoles, de toutes les races; et il l'a.

Henri BOURASSA.

Une chinoiserie

La Ville a, depuis huit ans, un règlement qui défend de poser des poteaux dans les rues, le règlement 343. Pour se conformer à cette ordonnance, elle a, pendant longtemps, refusé de donner aux compagnies qui en faisaient la demande l'endroit où elles peuvent planter leurs poteaux. Les compagnies s'adressaient à elles, ne recevaient pas de réponse et agissaient à leur guise, si elles avaient le droit, par leur charte, de poser des poteaux.

Depuis plusieurs mois, les commissaires ont dû, pour ne pas priver des quartiers entiers de communications téléphoniques, désigner à la compagnie Bell les endroits où poser ses poteaux. Mais le règlement n'a été ni suspendu, ni modifié et encore moins abrogé par le conseil municipal, à qui seul en appartient le droit.

Nous n'avons aucunement l'intention de blâmer les commissaires; au contraire nous les approuvons d'agir comme ils le font. On ne peut en effet priver les gens de téléphone, de lumière, sous le prétexte qu'un conseil municipal d'autrefois a cru empêcher des abus, par un règlement que personne n'observe, que la Ville elle-même.

L'ordonnance No 343 n'a jamais en effet empêché les compagnies d'ériger des poteaux, comme bon leur semblait, mais elle défend à la Ville d'en ériger et la Ville s'obéit religieusement à elle-même.

Elle a besoin de poteaux pour poser les fils de son télégraphe d'alarme et elle loue la place dont elle a besoin des compagnies qui ont posé des poteaux malgré elle. Première absurdité, puisqu'après avoir promulgué une défense, elle assume une part de la responsabilité des désobéissances à cette défense.

Mais dans les endroits, — rares, il est vrai, — où elle n'a pas de poteaux, elle ne peut en ériger elle-même, et elle doit par conséquent refuser de donner aux habitants les avertisseurs à incendie dont ils ont besoin.

Pour une chinoiserie, on trouverait difficilement mieux dans notre milieu municipal qui n'en manque pourtant pas!

Il est vrai que quand le besoin s'en fera sentir, les commissaires donneront tout simplement un croc-en-jambe à la légalité, et ils auront raison.

Pourquoi ne biffe-t-on pas du code municipal ce règlement inutile?

Fred. PELLETIER.

L'auto assassin

Une jeune fille s'est fait tuer par une automobile, la nuit dernière, dans des circonstances particulièrement révoltantes. Le chauffeur qui allait à une allure très rapide, loin de s'arrêter pour venir à l'aide de sa victime, s'est sauvé lâchement à pleine vitesse.

Si la police met la main sur cette brute, nous espérons que la justice sera sans pitié.

Nos rues fourmillent d'autos conduites par des petits jeunes gens qui n'ont peut-être pas de certificat de chauffeurs et qui ajoutent à un

manque absolu de sang-froid et de précautions un imbécile mépris du piéton qui n'a pas les moyens d'acheter une voiture à essence. Le règlement municipal qui limite la vitesse des autos, celui qui les oblige à arrêter derrière un tramway mobile sont pour eux lettres mortes.

La police qui peut à peine se rendre maître de la circulation aux intersections les plus fréquentées ne peut être partout à la fois et mettre la main au collet de ces jeunes fous.

Allons-nous être les victimes de tous ces inconscients, sans que rien ne soit fait pour leur donner une bonne leçon?

F. P.

Sur le Pont d'Avignon...

Le Canada aura un budget supplémentaire de 24 millions, pour 1913-1914. Le gouvernement, quand il a préparé ce budget, a à coup sûr tenu compte que le sénat ne voudrait pas de sa mesure de contribution. Sans cela, le budget n'aurait pas été aussi considérable, vu qu'il aurait fallu dépenser 35 millions pour la marine de l'Amirauté.

La presse conservatrice continue de menacer le sénat. Il ne lui reste plus guère de temps pour lui présenter toutes sortes de malheurs, s'il tue le bill Borden. Car c'est jeudi que les juges en dernier ressort entendront la cause. La pendaison ou l'entrelacement aura peut-être lieu vendredi. Pleurez, MM. Pelletier et Nantel!

Le ministre du Revenu de l'Intérieur est en un dilemme embarrassant. S'il parle — ou plutôt, quand il parle, car il y a si longtemps qu'il est muet! — les journaux lui rappellent ses discours pour l'embarasser, et s'il ne parle pas, il se moquent de son mutisme. Que faire?

C'est simple: démissionnez, M. le ministre!

Le Canada met ses lecteurs en garde contre les arguments du *Herald*, prosélyte de la politique Borden.

Mais les arguments du Canada à l'appui de la politique navale Laurier sont tout aussi faux et à l'encontre du bon sens.

Pourquoi M. Borden n'a-t-il pas amené M. Gougeon à Toronto? M. Gougeon eût été à sa place, à côté du ministre des postes.

Il y a quelques mois que M. Lemieux n'a pas parlé des Marais ni des Robespierres conservateurs. M. Lemieux ne lirait-il plus les *Jacobins* ou perdrait-il sa culture littéraire et historique?

Des députés aux Communes voudraient que les banques ne prêtent, pour cent, les fonds de plus de sept ans, et qu'elles payassent un taux plus élevé aux déposants.

Les deux demandes ont du bon. Mais il est peu probable que le ministre des Finances, qui s'inspire, en tout ce qui a trait au taux d'intérêt, auprès de l'*Association des Banquiers*, consente à céder sur ces points. Ceux qui ont en dépôt l'argent du peuple sont plus puissants que celui qui leur confie son argent, auprès des ministères.

BILLET DU SOIR

LE SAIT-IL?

Mon chef m'avait dit: "Allez interviewer le ministre Virevolte, Crayonnier. Et demandez-lui... — "Des nouvelles de l'Assemblée de Toronto?" interrompis-je, pour compléter la phrase. — "Non pas. Demandez-lui ce qu'il est, tout simplement", conclut mon chef.

C'était mon début dans le journalisme. J'allais causer avec un ministre, un vrai, au lieu de débiter à la Morgue ou à la Cour de Police; quelle aubaine! Déjà, je me voyais, après deux mois de reportage, assistant-directeur du journal, et tout ça, pour avoir, le jour de mon début dans la carrière, tiré d'un ministre fameux des renseignements d'un vif intérêt politique.

Mon chef m'avait bien dit: "Vous lui demanderez ce qu'il est." Mais je croyais à une plaisanterie, à un badinage. Tout de même, par scrupule, comme je frappais à la porte du bureau où le ministre recevait les visiteurs, à l'hôtel des Postes, je me dis: "Peut-être est-ce un mot de passe? Je risque la question."

Dans son fauteuil, l'homme mince et jaune se balançait en fumant une cigarette. Il disait des lettres. Ses yeux algumearine se posèrent un instant sur moi; je déclarai mon nom et ma qualité de journaliste. — "A quel journal?" demanda-t-il. Je répondis, tandis qu'il tirait une autre cigarette de son étui et l'allumait à celle qu'il finissait: — "Au Vengeur, M. le ministre."

Virevolte fit un bond, bouscula son pupitre, renversa son cendrier, culbuta son fauteuil, leva le poing vers moi, vociféra: "Sortez, impudent!" Mais, comme je savais les ministres parfois rétifs à l'interrogatoire, — j'oubiais les démentis de Virevolte avec le Vengeur, — je ne sortis pas. Naïf, je crus l'apaiser, avec le mot de passe imaginaire, et je lui posai la question: "M. le ministre, peut-on savoir ce que vous êtes?"

Je me retrouvai dans l'ascenseur, au second étage; un grave huissier m'accompagna et me sortit dehors. Sur le trottoir, je rencontrai un ancien ami. — "Quelle mine, pour un journaliste, mon vieux!" me dit-il. Et il avait raison. Je n'avais plus ni faux-col ni cravate; mon feutre était bossu, trois boutons manquaient à mon gilet; j'avais résisté un peu violemment à l'expulsion. A mon ami, vieux politicien débauché, je contai l'aventure. Il s'étouffa, puis, revenu au calme, dit: "Mais la question, elle était énorme! Demander à Virevolte ce qu'il est! Mais il ne le sait même pas. Il y a bien, parmi les vieux, deux ou trois qui prétendent se rappeler ce que, politiquement parlant, Virevolte fut; et ils racontent, comme des soldats de la Grande-Armée, leurs campagnes, ses exploits, quand il fut tout à tour conservateur, libéral, national, castor, re-libéral, re-conservateur, Tory, nationaliste, modéré, re-re-conservateur, re-Tory, impérialiste, enfin, on ne sait plus quoi! Mais demander aujourd'hui à cet homme ce qu'il est, quel culot! Il ignore ce qu'il fut, il ne sait pas ce qu'il est, il n'a pas d'idée de ce qu'il sera demain. Janus quadrifacé, dirait quelque vieil archéologue."

Mais il était bien impérialiste, hier, à Ottawa, et il est encore ministre aujourd'hui! ripostai-je, peinaud de l'insuccès marqué de ma mission.

"Il était quand tu l'as vu, mais l'est-il encore?" demanda narquoisement mon compagnon. "Et, s'il l'est, est-ce sûr que ce soit pour autre chose que pour faire son affaire?" Cette logique me convainquit. Ce qu'il est, Virevolte? Comme Patou dans Chantecler, il pourrait dire: "...Je suis un horrible mélange! Je suis le chien total, fils de tous les passants!"

J'entends japper en moi la voix de tous les sages: Griffons, mastiffs, briquets d'Artois ou de Saintonge!

Mon âme est une meute assise en rond, qui songe: Coq, je suis tous les chiens, je les ai tous été."

CRAYONNIER.

Un journal dit que le ministre des postes est un homme courageux. Certes, il l'est, si l'on entend par courage le dédain de la parole donnée.

M. Pugsley se repose, par le silence des mille et un discours qu'il fit pendant le débat sur le bill naval, aux Communes. On peut compter que, si jamais le bill revient du sénat, M. Pugsley retrouvera la parole.

L'événement continue de dire qu'il est toujours fidèle à sa ligne de conduite passée.

C'est vrai. Il continue de mettre au rancart ses principes, comme le grand homme de cette feuille, le M. D. O. L'espérance qui est "tout ému".

Le Veilleur.

Rectifications

Par une erreur de mise en page, hier, la signature de notre camarade Louis Dupire, qui fait ces jours-ci la lettre d'Ottawa, n'a pas été ajoutée à la fin de celle-ci.

Nos lecteurs sont priés de prendre note de cette omission involontaire.

LETTRE D'OTTAWA

La loi des banques

Tribune des journalistes, Ottawa, 20. — Il n'y a pas même eu de scandale électoral, aujourd'hui, pour prêter à la très longue séance de la Chambre un peu d'intérêt malsain. M. Borden a fait une courte apparition ce matin et cet après-midi; il n'a pas paru ce soir; M. Laurier n'a pas été plus assidu.

M. White, par contre, a parlé, pour ainsi dire, toute la journée, puis discutait la révision décennale de la loi des banques qui relève de son administration.

La discussion de cette loi compliquée, comme tout ce qui touche à la finance, n'a pas présenté le moindre intérêt. Seul l'éloquent député de Red Deer est sorti, un moment, de la routine pour dénoncer ce qu'il a appelé "un état de chose immoral et ridicule"; à savoir, que les banques, d'après le texte de la loi, n'ont pas le droit de percevoir plus de 7% d'intérêt sur les prêts, tandis que, dans certaines régions, particulièrement dans l'Alberta, elles en perçoivent huit et plus. Cependant, un emprunteur qui refuserait de payer ce taux, usurier pourtant, par rapport à la loi, serait condamné par les tribunaux.

M. White a proposé, à ce sujet, un amendement qui a été adopté. Il prétend remédier aux abus actuels en forçant les banques à faire un rapport trimestriel au ministre des finances relativement à l'intérêt chargé aux emprunteurs.

La loi des banques a subi, après la ratification de l'amendement de M. White, sa deuxième lecture et a été adoptée en comité général.

Demain a lieu le caucus des sénateurs libéraux. Quelle attitude prendront-ils sur la loi de la marine? Chut! On prétend — mais le sait-il lui-même — que M. Laurier veut absolument la mort du bill et qu'il tient encore dans sa main la majorité libérale du sénat. Il s'en suivrait donc que la Chambre haute proposerait le renvoi à six mois ou une autre mesure dilatoire.

Quoi qu'il en soit, l'intérêt ne renaitra au parlement qu'avec la discussion du projet naval. Toute la session exceptionnellement longue s'est étayée sur ce projet de loi; maintenant qu'il est passé à la Chambre rouge, le public l'y suit, comme les badauds une procession.

Cependant, la Chambre aura peut-être encore l'occasion de se divertir aux frais du ministre de la milice, son amusement ordinaire, s'il faut en croire la rumeur filtrant à travers les branches.

Le bouillant colonel a eu maille à partir, paraît-il, avec le "généralissime" des armées canadiennes, un certain général McKenzie à nous prêté par Albion pour réorganiser notre milice chimérique. Ce stratège, envoyé ici en même temps que le général French, aurait déclaré notre armée en pitoyable état. Il recommandait de porter à 50,000 hommes de plus son effectif, et croyait nécessaire, en même temps, d'augmenter de 5,000 unités les troupes régulières.

Mais, M. le colonel Hughes ne l'entend pas de cette oreille. Il prétend que ces dépenses grèveraient le budget d'une façon inquiétante. Le pauvre général, peu au courant de notre politique, avait pensé sans doute que le Pactole arrosait la vallée de l'Ottawa, en entendant parler des \$35,000,000 que M. Hughes veut donner à l'Angleterre. Il a oublié que "Charity begins at home" est un proverbe aux lois et non pas canadien, de sorte qu'il a eu avec M. Hughes un malentendu à la suite duquel il a jugé bon de donner sa démission. Il sera suivi, chuchote-t-on, par un autre haut fonctionnaire de la milice.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

On a continué, à la séance de l'après-midi, la loi des banques.

A la suggestion de M. White, ministre des finances, on supprime plusieurs clauses concernant les prêts d'argent aux *ranchers* (éleveurs) sur garantie de bestiaux. Le mot *rancher* prête, en effet, à ambiguïté, il signifie, en anglais, cultivateur ou éleveur, tandis que la loi des banques ne vise que les éleveurs.

Parlant de la clause 99 qui permet à une banque de céder son actif à une autre institution analogue, M. Frank Oliver exprime l'opinion que les intérêts du public sont souvent molestés dans de pareilles transactions.

M. Emmerson croit, lui, que les banques font de trop forts placements dans l'immeuble. Les banques construisent des édifices, non pas seulement pour leur propre usage, mais pour faire concurrence aux édifices de rapport des grandes villes.

M. White avoue que c'est là une question grave. C'est un privilège qui n'a jamais été contesté aux banques.

Tant que les banques n'emploient ainsi que leurs fonds de réserve tout va bien, mais, il y a eu certainement des abus de commis, en ce sens. M. White croit que construire des "sky scrapers", c'est violer l'esprit de la loi. Il est cependant difficile de limiter la somme qui peut être dépensée dans l'immeuble. M. Emmerson proposait, dans son amendement, que les banques ne fussent pas autorisées à placer dans les édifices plus de 5% de leur capital et de leur fonds de réserve combinés, et de faire un rapport mensuel de leurs placements immobiliers.

M. Nickle (Kingston) croit qu'il est juste que les banques fassent rapport à leurs clients sur leurs spéculations immobilières.

Le major Sam Sharpe s'est d'avis qu'on doit enrayer ce qu'il appelle le fléau des spéculations immobilières et la construction de "sky scrapers".

M. White propose un amendement à ce sujet, devant lequel M. Emmerson retire celui cité plus haut. Cet amendement interdit aux banques de placer dans l'immeuble leurs fonds de réserve, ce qui restreint considérablement le numéraire. Il faut donc ajouter une clause, en guise d'amendement, obligeant les banques à faire, annuellement, au ministre des finances, rapport sur leurs spéculations immobilières. Le ministre sera ainsi chargé de surveiller les intérêts du public et de voir à ce que les banques ne placent pas dans l'immeuble des sommes exagérées.

On attaque ensuite la clause limitant l'intérêt sur les prêts à 7%. M. Thompson croit que cette clause doit être adoptée, sans hésitation. Il est temps qu'il y ait une loi réglementant les abus commis ainsi.

SEANCE DU SOIR

A la séance du soir, la discussion reprend sur la clause limitant l'intérêt des prêts faits par les banques à 7%.

M. Emmerson voudrait qu'on fixât cette limite à 8%; M. White, veut, au contraire, qu'on la laisse à 7%, en tolérant l'état de chose actuel, car un bon nombre de banques prêtent à un taux plus élevé. C'est d'ailleurs le seul moyen d'encourager l'entrée dans le pays des capitaux étrangers dont le Canada a le plus pressant besoin pour développer ses industries.

M. White propose donc qu'on garde l'intérêt de 7%, mais qu'on amende la clause en ordonnant aux maisons de banque de faire un rapport trimestriel au ministre des finances concernant le taux de l'intérêt exigé sur les prêts. Le ministre étant ainsi tenu au courant pourra réprimer les abus.

Le docteur Clark s'indigne de ce que, dans un pays civilisé, on accepte, de sang froid, la violation de la loi, comme le laisse entendre le discours du ministre des finances. Qu'on mette le taux plus haut, s'il le faut, mais que, pour l'honneur de l'Empire britannique, on n'admette pas en principe la violation de la loi. En Alberta, le cultivateur ne peut trouver à emprunter à moins de 8%, on le sait et on le tolère. Songe-t-on cependant que le particulier qui a obtenu des fonds à ce taux pourrait refuser de le payer, s'il lui en prenait fantaisie? N'aurait-il pas la lettre de la loi pour lui? Cependant, il n'y a pas de doute qu'il serait condamné par les tribunaux, de sorte que la loi telle qu'elle est actuellement est ridicule et immorale.

M. Oliver, suivant son habitude, renchérit encore. Il assure que le système actuel laisse une porte grande ouverte à l'usure, et que certaines maisons de banque de l'ouest perçoivent des taux d'intérêt de 10 et même de 12%.

Finalement, l'amendement de M. White, limitant, comme dans l'ancienne loi, le taux d'intérêt à 7%, mais y ajoutant, la condition que les banques doivent faire un rapport trimestriel sur les taux exigés des emprunteurs au ministre des finances, est adopté.

Avec cet amendement se termine la discussion et le bill qui est adopté, en comité général; il subira sa troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre. A 11 heures on reprend la discussion des prévisions budgétaires de l'agriculture, commencée hier.

M. Birrell a répondu à un grand nombre de questions, mais aucune discussion sérieuse ne s'engage.

Louis DUPIRE.

DEMAIN: M. Borden, franchement impérialiste, par M. Henri Bourassa.

(1) Voir le "Devoir" du 6 février 1913. "Le

POLITIQUE ETRANGERE

UNE INDEMNITE
DE \$40,000,000

C'est ce que demandent les Etats Balkaniques comme remboursement pour les dépenses multiples occasionnées par la dernière guerre. — La Bulgarie manifeste un vif désir de signer le plus tôt possible le traité de paix, mais ses alliés formulent de nouvelles objections

Paris, 20. — Le ministre des finances bulgare, qui doit représenter son pays à la conférence financière de Paris, au sujet du règlement de la question des Balkans, a déclaré que les alliés demandent une indemnité de guerre de deux milliards de francs (\$40,000,000), dont un milliard constituerait la part de la Bulgarie.

Des précédents nombreux, a-t-il dit, appuient la demande des Balkans. Ils ne veulent pas être indemnisés pour les pertes indirectes dues à l'état de guerre, mais simplement pour le remboursement des dépenses purement militaires et du coût des pensions aux invalides et aux familles dont les chefs ont été tués. C'est sur ces considérations que la somme de deux milliards est basée.

Quant à l'emprunt étranger, le ministre des finances dit que la Bulgarie n'a pas l'intention de lancer un gros emprunt de 500,000,000 de francs (\$100,000,000) comme on l'a proposé, mais qu'elle se contentera de 300,000,000 de francs (\$60,000,000) pour les besoins présents, quitte à lancer d'autres emprunts à mesure qu'ils seront devenus nécessaires.

Londres, 20. — Lorsque la dernière conférence de la paix s'assembla à Londres, ce fut la Bulgarie qui employa des procédés dilatoires. C'est tout le contraire aujourd'hui. La Bulgarie est anxieuse de signer le traité de paix définitive, tandis que les autres alliés soulèvent des objections. Ils désirent une modification des dispositions du traité, tel qu'établi par les puissances. La Bulgarie ne s'oppose pas à cette modification, mais elle désire qu'elle n'intervienne pas avec l'apposition des signatures.

Il est peu probable que la conférence de la paix tienne séance cette semaine. Les délégués des alliés se sont réunis hier, pour régler leurs différends, et ont finalement décidé de soumettre à la conférence ambassadrerie un memorandum des modifications proposées. Celle-ci ne se réunira pas avant lundi.

Le Dr Daneff, le délégué bulgare, tout en faisant remarquer ce qu'il en coûtait à la Bulgarie pour tenir ses armées sur le champ de bataille, a consenti à attendre quelques jours, afin de déterminer si les puissances pourraient accepter les modifications suggérées par les autres alliés.

LES CREDITS FEDERAUX

Le ministre des finances dépose la liste des crédits supplémentaires pour l'année courante. — La part du Québec. — Les subventions

(De notre correspondant)

Ottawa, 21. — Avant la fin de la séance, hier après-midi, M. White, ministre des finances a déposé devant la Chambre les crédits supplémentaires pour l'année courante. Ces crédits dont le montant total s'élève à \$23,473,185.85 comprennent une somme de \$193,525 pour l'administration intérieure des différents départements; et le maintien de stations expérimentales agricoles; \$200,000 pour l'immigration; \$438,240 pour la milice et la défense; \$755,000 pour le chemin de fer Intercolonial; \$1,500,000 pour l'amélioration des chemins de fer comme suit: Alberta, \$78,282; Colombie, \$91,916; Nouveau-Brunswick, \$73,524; Nouvelle-Ecosse, \$102,870; Ontario, \$527,201; Ile du Prince Edouard, \$19,584; Québec, \$418,449; Saskatchewan, \$102,889.

LES CANAUX

On relève aussi des appropriations de \$3,500 pour le canal de Soulanges, de \$250,000 pour le canal de Trent, de \$143,000 pour le canal de Welland, de \$30,000 pour le canal Lachine (reconstruction de l'entrepreneur No 1, bassin Saint-Gabriel) et de \$39,750 pour le canal Rideau.

TRAVAUX DANS QUEBEC

La liste des travaux publics à exécuter dans la province de Québec comprend les suivants: Bureau de poste d'Hostelaga, voûtes, \$1,500; bureau de poste de Lachine, addition et améliorations, \$7,000; station postale (M) à Maisonneuve, \$45,000; station postale (G) dans la division Saint-Laurent, \$15,000; station postale (P) rue Notre-Dame et Richmond, Montréal, \$20,000; nouvel entrepôt d'inspection des douanes, Montréal, \$350,000; hôtel des Postes de Montréal, tunnel sous la rue des Fortifications, \$2,285; nouvelle station postale "H", Montréal, \$80,000; hôtel des Postes de Montréal, réparation de l'ancienne bâtisse, \$50,000; station postale "C", Montréal, part du gouvernement; pour le pavage de la rue Plessis, \$517; nouvel hôpital des détenu, Montréal, \$50,000.

PORTS ET RIVIERES

Les principales appropriations pour les havres et les rivières dans la province de Québec sont les suivantes: Anse-à-Blondet, brise-lames, \$10,000; Bertherville, quai, \$10,500; village Beloeil, quai, \$9,300; Grand-Mère, construction d'une digue, \$25,000; station de quarantaine de la Grosse-Ile, extension du quai, \$140,000; Ile Perrot Sud, réparation du quai, \$5,000; Lachine, quai, \$25,000; Lachine, travaux de protection, \$35,000; Saint-Jean, Ile d'Orléans, extension du quai, \$2,000; Saint-Jean, Ile d'Orléans, quai, \$20,000; rivière Saguenay, dragage, \$25,000.

Sorel, réparations au quai, \$6,000; Thurso, quai, \$12,000. Le total de ces appropriations pour la province de Québec est de \$703,956.54.

Sous la rubrique Département du service naval, on relève une somme de \$40,000 pour la patrouille des eaux septentrionales du Canada.

SUBVENTIONS POSTALES

Les subventions aux compagnies de navigation figurent dans ces crédits pour une somme de \$464,600 dont \$400,000 pour les transports des matières postales entre le Canada et la Grande-Bretagne et \$20,000 pour un semblable service entre le Canada et Terre-Neuve.

Un montant de \$21,000 est affecté aux travaux scientifiques et un autre de \$10,000 à l'inspection des vapeurs.

PECHERIES

Les pêcheries figurent pour un total de \$131,228 dont \$10,000 pour l'examen des réclamations pour compensation en rapport avec le traité concernant la chasse des phoques, \$75,000 pour la construction de navires chargés de la protection des pêcheries sur les côtes de la Colombie Anglaise et \$30,000 pour l'amélioration au transport du poisson frais.

SCOTT ET CHAMPLAIN

Sous le titre de "Divers" on relève les approbations suivantes: souscription au fonds du capitaine Scott, \$14,600; souscription pour l'érection du monument à Samuel de Champlain à Orillia, Ont., \$7,500; commission de conservation \$8,000; dépenses pour la loi du mariage devant la Cour Suprême et le Conseil Privé; \$20,107.44; archives publiques \$1,800. Les dépenses figurent pour un montant de \$200,000; l'accise pour \$25,000; les poids et mesures et l'inspection des lumières électriques et du gaz pour \$23,000.

CHEMINS DE FER

Sous une deuxième rubrique de "Chemins de fer et canaux" figurent une somme de \$500,000 pour les dépenses en rapport avec les embranchements et une autre de \$100,000 pour la mise en opération de la ligne du Transcontinental entre Moncton et Edmundston.

Les salaires des employés du service extérieur des postes représentent une somme supplémentaire.

Enfin, une somme de \$4,102,800 est affectée au commerce dont \$4,000,000 pour la construction, l'acquisition, la location ou l'expropriation d'équipements aux points terminus et \$2,800 pour les primes sur le fer et l'acier.

A mentionner aussi, une somme de \$70,000 pour l'augmentation des salaires des officiers et gardes des pénitenciers, cette augmentation comptant à partir du 1er avril 1913.

Le Grand-Tronc
souscrit \$5000 au
Centenaire Cartier

Connaissant la grand part que prit Sir Georges-Etienne Cartier dans la création du chemin de fer du Grand-Tronc, les directeurs de la Compagnie ont fait part à M. E. W. Villeneuve, président du comité du Centenaire Cartier par l'entremise de M. Wm. Wainwright, vice-président, qu'ils souscrivent \$5,000 aux fonds du Centenaire Cartier.

A ce propos, il est intéressant de noter que c'est Cartier qui a obtenu l'incorporation du Grand-Tronc. Cartier fut toujours fier de ce fait. Dans un discours prononcé à la Législature en 1854, il déclara qu'il considérait la construction du Grand-Tronc comme le plus grand bien dont eût bénéficié le pays et qu'il était plus fier d'avoir mené à bonne fin la loi de son incorporation que toute autre action de sa vie. Le Grand-Tronc au début de sa carrière eut beaucoup de difficultés financières et autres à surmonter, et c'est grâce aux efforts de Cartier si cette compagnie put vaincre les difficultés et assurer son succès.

A un grand banquet donné en son honneur par les citoyens de Montréal, le 30 octobre 1866 à la vieille de son départ pour Londres, comme un des délégués de la Confédération, Cartier faisant allusion aux efforts qu'il avait faits en faveur du Grand-Tronc, dit: "En 1852-53, encouragé par le ministre Hincks-Morin, j'ai demandé l'incorporation de la compagnie du Grand-Tronc et je l'ai fait voter malgré la plus furieuse opposition. J'ai aussi fait voter la construction du pont Victoria. Vous vous rappelez les préjudices qu'il y avait contre cette mesure. Ce devait être une œuvre inouïe, inouïable, Montréal et qui détournerait le commerce vers Portland. Mais ces préjugés contre ces grandes mesures furent bientôt dissipés et ce ne fut qu'une tempête passagère. Il en fut de même pour le Grand-Tronc et le Pont Victoria. Le Grand-Tronc et le Pont Victoria ont fait de Montréal avec une abondance de prospérité. Ce serait Montréal sans le Grand-Tronc? Il a assuré pour nous le commerce de l'Ouest."

(Communiqué du Centenaire Cartier).

Le service de trois ans

ON S'AGITE DANS LES CASERNS FRANÇAISES A LA SUITE DE LA RECENTE DECISION DU GOUVERNEMENT.

(Service particulier)

Paris, 21. — Quelques soldats français sont très mécontents de la décision du gouvernement qui veut leur faire faire une année supplémentaire de service actif au lieu de les libérer après leur terme de deux ans. Dans les casernes de plusieurs villes on a manifesté contre le gouvernement.

Dimanche, à Toulon, un certain nombre de soldats récalcitrants ont comparu devant la cour martiale et ont été condamnés à finir leur terme dans le nord-africain.

A Mâcon, hier, une centaine de soldats s'assemblèrent dans le parc public et chantèrent l'Internationale. Il y eut des discours et des coups de feu. Les récalcitrants furent introduits au service de trois ans.

La Navigation

LA GRANDEUR DES PAQUEBOTS

Le refus des assureurs maritimes d'assurer, pour leur pleine valeur, les grands navires, a donné à réfléchir aux directeurs des compagnies de navigation. Ces compagnies pensaient pouvoir régler la différence, mais elles s'aperçurent, surtout la Hambourg-Amérique, que la différence est encore trop onéreuse. Elles ont donc résolu de limiter la grandeur de leurs transatlantiques. Ainsi le "Britannic" sera le dernier modèle des paquebots à très fort tonnage. Il mesurera 887 pieds 9 pouces de longueur, 94 pieds 6 pouces de largeur et jàgera 51,000 tonneaux.

NOUVEAU PAQUEBOT

On dit que la Ligne Française fait construire en ce moment un nouveau paquebot sur le même modèle que "La France". Il sera plus grand que ce dernier et fera le service New-York-Havre.

ARRIVEE DE "LA TOURAINE"

On attend "La Touraine" à Québec ce soir à 5 heures. Le paquebot français arrivera à Montréal demain midi. Vendredi de 1 heure à 4 de l'après-midi, on permettra au public de visiter le navire. Demain soir, aura lieu un dîner à bord, pour marquer le premier voyage d'un transatlantique français à Montréal.

NOTES MARITIMES

Le Megantic, ligne White Star, est attendu à Montréal à 5 heures cet après-midi.

Le Saturnia, ligne Donaldson, est arrivé hier à Glasgow.

Le Royal Edward, ligne C.N.R. a quitté Montréal pour Bristol hier.

Le Cervena, ligne Thompson, est arrivé à Montréal de Middlesboro, hier.

Le Ruthenia, ligne C.P.R. a quitté Naples pour Montréal, à 3 heures hier après-midi.

La Canada, ligne White Star, a quitté Montréal pour Liverpool, hier.

Le Teutonic, ligne White Star, a quitté Liverpool pour Montréal hier.

Le Montréal, ligne C.P.R. est arrivé de Londres et d'Anvers, à Montréal hier.

L'Ascania, ligne Cunard, est arrivé à Montréal hier, venant de Londres et de Southampton.

LES ARRIVAGES

Paquebot A De
Kaiser Wilhelm
New-York... Bremen
Kronland... Douvres... New-York
Wilhelm... New-York... Montréal
Finland... New-York... Anvers
Taormina... New-York... Naples
Olympic... New-York... Southampton
Grosser Kur... ton
Fürst... New-York... Bremen
Prinz Oskar... Philadelphie, Hambourg

Cartagenian... Philadelphie, Glasgow
Belgia... Baltimore, Hambourg
Campania... Queenstown New-York
Tranconi... Queenstown, Boston
Oscar II... Glasgow... Montréal
Grosser Kur... New-York
Kronprinzessin
Cecilie... Bremen... New-York

NAVIGATION INTERIEURE

Canal Lachine. — En haut : Majestic à Hamilton, vide ; A. D. MacTavish à Charlotte, vide ; Arabian à Port Colborne, cargaison générale ; Thyra Menier à Oswego, pulpe.

En bas : Carlton, de Port Colborne, 65,000 minots de blé ; Canabla d'Erie, charbon.

Sault Sainte-Marie, Mich., 21. — En haut : Adams, hier soir ; Gettysburg, Melbourne, 9 ; Widener, 9.30 ; Murphy 10 ; Naitronoco, Wichwire Jr 12.30 a.m. ; Crescent City, 2 ; Senato, Wainwright, 2.30 ; Maritana, Martha, 3 ; Henry Rogers, 3.30 ; Bessemer, Holley, 4 ; Laughlin, 4.30 ; Miami, Mike, Corey, 6 ; Victorey, 8.30 ; Scottish Hero, 9.30 ; Griffin, Fairbairn, Manila, 10.30 ; L. C. Smith, 11.30 ; Ben, 12.30 ; Anna Minch, 1 ; Rockefeller, Marsala, Icomas, 3 ; Athabasca, Canopus, Turret Cape, 3.30 ; Atkinson, 5.

En bas. — Zenith City, 8.30 hier soir ; Gates, Empress, Fort William 9 ; Chili, Norwood, 9.30 ; Morgan, Jr., 11 ; Stanton, minuit ; Thomas Barum, 1 ; Schiller, 2 ; Jones, 2.30 ; Baker, 3.30 ; Steel, Weld, 4 ; Hill, 5 ; Edenhorn, 5.30 ; Buffington, 6.30 ; McDougall, 7 ; Curtis, Marvita, Duluth, 8 ; Sheadle, 9 ; Golder, Minnetonka, 9.30 ; Kennedy, 10.30 ; Wm. Brown, 11 ; Phipps, midi ; Castalia, Argo, Geo. Owen, 12.30 ; Harvester, 1.30 ; Howard, Shaw, Maid, Kerr, 2 ; Millinokett, 3 ; Saronic, 4 ; Ontario, 4.30 ; Paipoonce, Norman, Wacawmaw, 5 ; Choctaw, 5.30 ; Utley, 6.30 ; Garretson, Nipigon, 7 ; Weston, 7.30.

Port Colborne, 21. — En haut : Easton, Montréal à Port Colborne, vide ; Electric, Toronto à Penetanguishene, 10 p.m. ; Headington, Montréal à Erie, 11 p.m. ; City of Ottawa, Montréal à Windsor, 12 p.m. ; Acadian, Montréal à Port William, 3 a.m. ; Rosemont, Kingston à Port William, 3 a.m. ; Rockferry, Montréal à Erie, 8 a.m. ; Bickerdie, Montréal à Port Colborne, 9 a.m.

En bas. — Gordon, Fort William à Montréal, 1 a.m. ; Senator Derbyshire, Chicago à Kingston, 4 a.m. ; Turre, Chicago, Fort William à Montréal, 5 a.m. ; Burlington, Chicago à Ogdensburg, 11 a.m. ; Easton, Port Colborne à Montréal, 12 a.m. ; Porer et barge Connaut à Deseronto, 5 p.m. ; barge No 86, Cleveport, Port Colborne à Port Colborne, vide ; str. Donnacans, Montréal à Fort William, cargaison générale ; str. Keyport, Montréal à Port Colborne, vide ; str. Wallace, Oswego à Chicago, charbon ; str. Canadian, Kingston à Fort William, cargaison générale ; str. Imperial, et barge, Toronto à Sarnia, vide ; str. Arlington, Ogdensburg à Chicago, cargaison générale.

En bas : Str. Massachusetts, Port Colborne à Montréal, blé ; str. Pollett, Port Arthur à Montréal, blé ; str. Iroquois, Fort William à Kingston, blé ; str. Crenar, Duluth à Montréal, lin ; str. Gordon, Fort William à Kingston, blé ; str. Derbyshire, Fort William à Québec, mais.

BARGE NOUVELLE

Québec, 21. — Hier matin, des chantiers de MM. Geo. T. Davies & Sons, Lévis, on a lancé une barge très bien construite dont on se servira pour faire le service sur le Saint-Laurent. Cette barge est la première du genre construite en Canada. Elle sera mise à l'usage du gouvernement, land à Montréal, 6 p.m.

Emma Goldman

n'a pas de chance

San Diego, 21. — Pour la deuxième fois cette année, la célèbre anarchiste Emma Goldman, et son compagnon le Dr Ben. Reitman, ont été forcés de quitter San Diego, où ils étaient déparqués avant hier, protégés par la police, et se sont embarqués immédiatement pour Los Angeles.

Sous-diacre

Dans le compte rendu des ordinations faites à la cathédrale samedi, nous avons omis le nom de M. Joseph Henri Coallier qui a été élevé au sous-diaconat, pour le Sault Ste-Marie.

Le "NATIONOSCOPE"

Tout comme M. Gervreau du National, MM. Demers et Montesano, propriétaires du Nationoscope ont manifesté le désir de participer à la fête de la Pensée Française en donnant une soirée au profit de l'oeuvre.

LES SOUSCRIPTIONS INDIVIDUELLES

COMITE DE LA PENSEE FRANCAISE, MONUMENT NATIONAL.

C'est là qu'on recevra avec plaisir toute souscription personnelle en faveur de l'oeuvre du Sou, pour les écoles de langue française de l'Ontario.

Accusé de réception en sera fait dans les journaux.

EAU DE
CONTREXÉVILLE

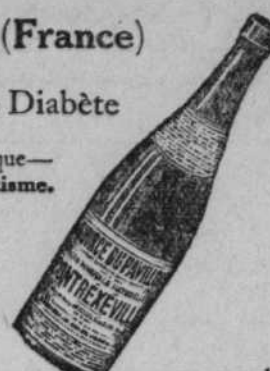
Eau Minérale Naturelle (France)

Pour la Goutte—la Gravelle—le Diabète

Elle débarrasse l'organisme de l'acide urique—et c'est un remède positif contre le Rhumatisme.

Ecrivez pour le pamphlet.

DÉPÔT AU CANADA:

The Leeming Miles Co., Limited,
4 Boulevard St-Laurent, - Montréal.

12

AUVENTS SUR ROULEAUX

Modèles perfectionnés
vendus sur garantie.

MAIN 3329

Couverts imperméables
pour voitures de livraison

LA COMPAGNIE D'AUVENTS
DES MARCHANDS Limitée
26 rue Notre-Dame Est

RITZ-CARLTON
Hotel et RestaurantDéjeuner Spécial à \$2.00
servi à la carte

MENU

Hors d'œuvre ou potage.
Poisson ou oeufs ou
Omelette

ENTREE

Deux Légumes ou Salade
Entremets ou fromage ou
Fruit

L'orchestre
Légende
de
service.

5 o'clock à 60c



LECOURS & LANCTOT

COIN ST - DENIS & STE - CATHERINE

FAITES LA POSE et apportez-nous vos pellicules; nous développons et imprimons pour amateurs. Appareils photographiques Eastman, Pellicules, Plaques, etc. Demandez le catalogue français.

UNE HUILE QUI S'ÉCLAIRCIT

Comme plusieurs le font, occasionne des troubles et provoque l'usure des supports.

Pour les moteurs à gazoline spécialement, vous devriez faire usage d'une huile qui non seulement lubrifie, mais qui de plus a été filtrée, de façon à vous épargner les ennuis de la lubrification et des brûlements.

L'huile HAVOLINE remplit toutes ces conditions et, par sa qualité supérieure, s'est acquise une réputation internationale.

En vente à

THE CANADIAN MOTOR & SUPPLIES CO. Limited
Tél. Main 3035. 107 RUE DES INSPECTEURS.

THE CANADIAN CREDIT MEN'S ASSOCIATION

(DIVISION DE QUEBEC) LIMITED
Téléphone Main 8518. Suite 1, 2, 3 Edifice Coristine, MONTREAL
BUREAU DE DIRECTION:

S. C. Matthews, of Matthews, Towers & Co., président; R. W. Grigg, Jas. Coristine, Limited, vice-président; G. A. Vandy, La Cie Paquet, Limited, trésorier; Paul J. Valentine, secrétaire-trésorier.

J. A. Gunn, Gunn Langlois & Co., Limited, H. Delorme, Laporte, Martin & Co., Limited, S. D. Joubert, Lamontagne, Limited, Allan Parsons, Brophy, Parsons & Redden, Limited.

SUCURSALLES:
WINNIPEG, TORONTO, REGINA, CALGARY, SAINT-JEAN, VANCOUVER

Aux Avocats

RAPPELEZ-VOUS QUE
NOUS SOMMES BIEN
OUTILLÉS POUR FAIRE
VOS FACTUMS ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRESSIONS. :: :: ::

LE "DEVOIR"

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS

TEL. MAIN 7461. 71a Rue Saint-Jacques

ANGLETERRE

L'engouement des souscripteurs anglais autour de l'emprunt chinois

Londres, 21. — Le nombre considérable de prospectus donnés au cours de la journée d'hier par les banques de Londres aux souscripteurs de l'emprunt chinois démontre clairement l'intérêt que l'on y porte. Le montant actuel de souscriptions s'élève actuellement à \$7,416,680, dont trois millions ont déjà été placés, le prix de l'émission étant de 90 avec un intérêt de cinq pour cent. Le prêt est fait pour un terme de 47 ans, remboursables par remises annuelles à commencer par la onzième année de l'emprunt. Il possède de plus d'une façon spéciale une garantie sur les principaux revenus du trésor chinois.

Le roi Pierre n'abdiquera pas

Genève, Suisse, 20. — Le premier ministre de Serbie a envoyé un télégramme au consul serbe, N. S. Petrovitch, déclarant que les rapports à l'effet que le roi Pierre abdiquerait bientôt sont sans fondements.

La visite des délégués de la paix est terminée

New-York, 21. — Les délégués anglais, belges, australiens et canadiens qui assistaient ici à la conférence internationale organisée pour arranger le programme de la célébration, qui aura lieu en 1915, de l'ère de paix qui règne depuis cent ans entre les peuples de langues anglaises, ont terminé hier leur visite en Amérique.

Caruso captive les Londonniens

IL CHANTE A COVENT GARDEN DEVANT UNE SALLE ARCHICOMBLE.

Londres, 21. — Bien que le prix des places fût doublé hier soir à Covent Garden, le théâtre était rempli de spectateurs avides de saluer le retour sur la scène londonnienne, du grand ténor Caruso. Quelques admirateurs de l'artiste attendaient quatorze heures durant, avant la représentation, afin d'avoir accès à un siège non réservé.

"Paillasse" était à l'affiche. Caruso chantait le rôle principal. Tous les critiques s'accordent à dire que la voix du chanteur italien est plus belle que jamais bien qu'elle ait perdu quelque peu de son volume.

La course aux souscriptions

Londres, 21. — Les capitalistes londonniens sont si désireux de s'assurer des parts dans l'emprunt chinois que les banques recueillent les souscriptions ont été obligées de fermer leurs listes à 11 heures ce matin. Elles ont annoncé que l'emprunt était largement couvert. Les vendeurs d'obligations le cotent à un pour cent de prime.

La "Touraine"

Le paquebot "La Touraine", le premier de la Compagnie Générale Transatlantique qui viendra dans le port de Montréal cette année, est attendu à Québec cet après-midi à 5 heures et à Montréal jeudi vers midi. Le paquebot sera ouvert au public qui pourra le visiter dans l'après-midi de vendredi de 1 à 4 heures, au hangar No 10, King Edward Pier.



Une pinçée de ceci et une cuillerée de cela, toute la journée, gâtent l'appétit et affaiblissent la digestion.

Remettez votre estomac à son état de santé, en prenant les Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie. Elles sont connues par les Pharmaciens. Elles sont connues par la National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited.

Les Tablettes Na-Dru-Co

contre la Dyspepsie sont les meilleurs amis connus de ceux qui souffrent d'indigestion et de Dyspepsie. 50c. la boîte chez votre Pharmacien. Elles sont connues par la National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited.

Des routes dans les parcs

NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE.

Ottawa, 21. — Le capitaine A. W. Gray, assistant-commissaire de la voirie d'Ontario, a été nommé commissaire du département des parcs au ministère de l'Intérieur.

Le capitaine Gray entre en fonctions immédiatement et partira cette semaine pour l'Ouest où il commencera son travail.

La position a été nouvellement créée par le gouvernement dans le but d'établir une série de belles routes dans les parcs de l'Ouest pour les automobiles et les autres véhicules.

Le capitaine Gray est un ingénieur éminent en matière de construction de routes. Il établira son centre d'opérations à Edmonton.

Des régates hydro-aériennes

Hammondsport, N.Y., 21. — La ville de Hammondsport vient d'être témoin de régates tout à fait originales. Sept bateaux-volants et hydroaéroplanes ont évolué au cours de la journée d'hier sur et au-dessus du Lac Seneca.

Ceux qui ont pris part à cette intéressante joute dans l'air et sur l'eau sont MM. Harold McCormick, L. A. Vilas, de Chicago, Elwood Doherty, de Buffalo, Chas. Miles, de Rochester, L. G. Peck, vice-président du chemin de fer de Pensylvanie, Marshall E. Reid, de Philadelphie, Raymond V. Morris, de New Haven, et Glenn H. Curtiss.

Taux réduits pour la fête Victoria

Pour la fête Victoria, le 24 de mai, les taux ordinaires d'excursion seront accordés sur le chemin de fer Intercolonial. Des billets d'aller et retour seront vendus les 23 et 24 de mai, au taux d'un passage simple en première classe, entre toutes les stations sur la ligne et les endroits situés sur les embranchements, et ces billets permettront de revenir jusqu'au 27 de mai.

Confession d'un escroc

Kansas City, Mo., 20. — James Arthur Baker, arrêté sous l'accusation de vol commis il y a quelque temps, à Summerland, Calif., a fait une longue confession ce matin à la police de Kansas City.

Il a déclaré qu

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Les moralistes. — et à l'occasion je me fais leur écho, — nous disent que la souffrance canibale et élève l'âme humaine. C'est vrai quand l'âme est belle à l'origine, et qu'elle accepte l'épreuve avec résignation. Mais dans combien de cas, la souffrance physique ou morale rend l'âme amère, y engendre l'égoïsme et la révolte, et les malheureux sont doublement malheureux et répandent autour d'eux le malaise et le mécontentement. Ils ont renoncé à la possibilité d'être heureux, qu'ils ne reconnaissent pas les Joies de leur destinée venant à leur rencontre; ils dégoûtent la tête et disent, amers: "Il ne m'arrive jamais rien de bon à moi!"

Ils sont tellement pénétrés de l'idée de la malveillance humaine, que les bons procédés qu'on a pour eux passent inaperçus, ou bien, ils les croient intéressés.

Si aucun effort d'imagination ne peut leur faire voir l'épreuve dans leur vie actuelle, ils se morfondent à s'inquiéter de tout ce que l'avenir leur réserve.

Le plaisir des autres leur fait mal, le bien qui leur arrive est considéré comme une injustice qui leur est faite à eux; la confiance, l'espérance, le courage des autres les exaspèrent.

Ils ressemblent à celui qui, s'étant abreuvé de poison, tendrait son verre à ses voisins et voudrait les forcer à s'empoisonner aussi.

J'ai commencé par en vouloir beaucoup à ces sœurs de noir, mais je les ai vus tant souffrir, être si sincères dans la conviction qu'ils sont noirs pour le malheur, que la pitié me les fait aimer et me porte à me rapprocher d'eux, pour essayer de leur prouver que tout n'est pas si désolé et si désespérant dans la vie.

Si seulement on pouvait les amener à apprécier ce qu'un prédateur anglais appelait "the blessings of life". Et c'est?

Moi Dieu, de n'être ni aveugle, ni manchot, ni infirme, c'est déjà quelque chose! De pouvoir remplir ses yeux et son âme de la beauté des choses, de respirer le parfum de ce printemps un peu frileux mais délicieux, de donner à un pauvre que soi, de lire un beau livre, de recevoir une bonne lettre, de rencontrer un regard sympathique, de caresser un petit enfant, d'entrer dans l'église solitaire où Dieu nous attend toujours...

Je ne finirais pas d'énumérer ces petites joies qui sont semées dans la vie comme les étoiles sont piquées dans le ciel: pour voir les étoiles il ne faut pas marcher le nez à terre en refusant d'admettre qu'il puisse en exister!

Deux choses importantes devraient être enseignées aux petits enfants. Il s'agit de leur montrer à accepter bravement l'inévitable, à faire souffrir.

Il s'agit de leur montrer à accepter bravement l'inévitable, à faire courageusement et sans rechigner ce qui est ennuyeux, à ne pas s'apitoyer sur leurs petits maux et leur faire voir de véritables malheurs. Leur enseigner à être heureux est aussi nécessaire. Nous sommes portés à les combler, ils sont disposés à croire que toutes nos bontés leur sont dues. Doucement et avec tendresse, il faut leur faire remarquer qu'ils sont privilégiés et qu'ils seraient bien ingrats de ne pas se rendre dignes de tant d'amour et de tant de sollicitude. Et là encore la vue des petits orphelins, des pauvres petits mendiants, des enfants malades dans les hôpitaux leur fera voir que nous leur disons la vérité.

Qu'ils sachent que tout ce qu'ils ont, tout ce qu'ils reçoivent est un don gratuit de Dieu à qui ils doivent témoigner leur reconnaissance non seulement en étant bons mais en jouissant de ces dons divins. Car il y a, parmi les enfants comme parmi les grandes personnes, des mécontents, des broyeurs de noir, des jaloux et des amers.

L'éducation peut les corriger et les parents seraient bien coupables qui ne les rendraient pas aptes à être heureux comme il faut l'être pour avoir une vie utile.

FADETTE.

La femme de lettres

OU UNE CHIMERE FÉMININE

Rien n'est plus fréquent que d'entendre gémir sur le mode que voici: Les hommes craignent la concurrence féminine dans le domaine des lettres, et font tout ce qu'ils peuvent pour l'entraver. Comme ils composent en grande majorité le personnel littéraire et qu'ils sont dénués de scrupules, ils réussissent le plus souvent à écarter les rivalités féminines qui leur portent ombrage. "Grâce à eux, quelques femmes arrivent", mais à cause d'eux, la plupart des femmes n'arrivent pas. Du reste, les unes n'ont pas plus que les autres à se féliciter: les privilégiées ont-elles pas dû faire l'autel de la Pudeur le sacrifice de leur vertu? Oh! qui dira jamais quelles pertes, quelles immenses pertes, la lubricité masculine a infligées à l'art? Que d'œuvres précieuses ont été égarées dans l'oubli par la jalousie du "mâle". Que d'âmes féminines les secrétaires de rédaction des journaux ou des revues n'ont-ils pas précipitées sur le talent féminin! Si la production littéraire n'a pas encore atteint tous les degrés de la perfection dont elle est susceptible, les hommes en sont coupables, les hommes qui ne laissent passer que les jolies femmes, les hommes qui barrent la route impitoyablement aux laides, les hommes, qui les traitent toutes de rivales! Quelle effrayante responsabilité pèse sur ce monstre d'égoïsme qui s'appelle l'homme!

Telle est en substance la "légende" que notre génération voit peu à peu se cristalliser autour de l'impuissance féminine. Je pense en effet, pour ma part, que cette histoire de l'obstruction masculine n'est qu'un vain bruit que les féministes font courir. Ce qui me met en défiance, c'est que je vois les "ratés" de toute espèce sous leur semblable raisonnement. La ruse de la peinture ou de la sculpture n'a pas empêché le génie des philistins ou le classicisme suranné de l'Institut; le raté du théâtre incrimine le Conservatoire; le raté du mariage, la décadence, s'en prend au Code civil, ce qui est, d'ailleurs, contradictoire, puisque le Code lui a permis la divorce; enfin les laides accusent les hommes et les beaux accusent toute la nature... excepté son manque de talent.

Cette concurrence et les funestes effets de cette concurrence, tout cela n'est qu'une erreur, ou un mensonge, ou du "bluff", ou l'une de ces comédies exécutées qu'on se forge à soi-même pour sauver son petit amour-propre. Quand nous entendons quelquefois de ces barbouilleries de papier ou de ces versifications de pauvretés prétentieuses soupçonnées, qu'il n'y a rien de plus facile, elle aussi, si elle avait voulu, elle aurait réussi qu'à faire cette "Histoire de la Révolution de 1848", œuvre d'ailleurs estimable.

A qui bon prolonger cette énumération? Qu'il me suffise de dire que le grand philosophe-femme, le grand historien-femme, le grand compositeur-femme, le grand artiste-femme, le grand inventeur-femme, nous l'attendons toujours. Nous l'attendons indéfiniment, parce que justement "la femme manque d'invention". Dans tous les genres, sans exception, elle est restée à mi-côte. Son talent, quand elle en a, ne dépasse pas l'honnête moyenne.

"Est-ce notre faute?" à nous, sœurs, qui lui ouvrons tous les jours davantage nos rangs, et qui, bien loin de la paralyser sa concurrence, la provoquons, la stimulons au contraire par toutes les réformes que nous faisons aux institutions existantes, ou par toutes les institutions nouvelles que nous fondons. Oui, nous facilitons à la femme de toute manière la manifestation de son génie. Seulement, si faut bien le constater: "la

s'y engager? Le temps n'est plus où les femmes pouvaient arguer de l'ignorance ou, par ruse, de l'état, on les laissait croupir. N'ont-elles pas des collègues, des lycées, des écoles normales, et jusqu'à une "Université", sans parler de la Sorbonne? Elles ne manquent donc pas de "facultés" d'Etat, mais peut-être manquent-elles de "facultés" personnelles et par là, cette infériorité qui leur tient tant à cœur, s'expliquerait.

Il y a une vérité d'évidence que les féministes s'obstinent à nier, c'est que, comme le disait avec tant d'autorité le regrettable docteur Delbet: "Nous sommes sexés des pieds à la tête"; nous les sommes au physique et au moral, et au moral "la femme est plus que l'homme." (Revue Internationale de Sociologie, février 1906). C'est donc le fait d'un malade ou d'un handicapé — mais des femmes de leur assurer que "demain" le cerveau de l'homme et celui de la femme seront, grâce à l'éducation, tout pareils et en attendant de les voir à l'œuvre leur trouée littéraire. Ce "demain" ne leur aura jamais de "démarche" est une ironie digne du "raser" célèbre: "Demain, on rase gratis". Le fait est qu'il y a un "sexé cérébral", comme il y a un "sexé génital", et c'est cet élément plasmatique qui rend l'homme plus propre que la femme à la production intellectuelle. Que les femmes affligées du purrit littéraire ne se rendent pas compte de cette différence de conformation, c'est possible; qu'elles ne veulent pas en convenir, c'est certain, et c'est l'effet de l'hypertrophie de leur moi. Mais l'histoire littéraire nous démontre avec éclat.

Qu'est-ce qui empêchait, par exemple, Mme Ackermann d'être un aussi grand poète que Victor Hugo? Elle avait comme lui du papier et des plumes, c'est-à-dire tout ce qu'il faut, n'est-ce pas? Pour faire de beaux vers. Pourtant, elle n'a réussi qu'à être un "poète mineur", fort distingué d'ailleurs.

Qu'est-ce qui empêchait Mme Desbordes-Valmore d'être un élégiaque aussi admirable que Lamartine? Elle possédait comme lui une table à écrire, tout ce qu'il faut pour écrire. Pourtant, elle n'a réussi qu'à être un "poète mineur", exécuté d'ailleurs de grâce et d'émotion.

Qu'est-ce qui empêchait Daniel Stern d'égalier en histoire les Thiers, les Mignet, les Guizot, les Tocqueville, ses glorieux contemporains? Les archives nationales lui étaient ouvertes aussi bien qu'à eux et elle avait de hautes relations. Pourtant, elle n'a réussi qu'à faire cette "Histoire de la Révolution de 1848", œuvre d'ailleurs estimable.

A qui bon prolonger cette énumération? Qu'il me suffise de dire que le grand philosophe-femme, le grand historien-femme, le grand compositeur-femme, le grand artiste-femme, le grand inventeur-femme, nous l'attendons toujours. Nous l'attendons indéfiniment, parce que justement "la femme manque d'invention". Dans tous les genres, sans exception, elle est restée à mi-côte. Son talent, quand elle en a, ne dépasse pas l'honnête moyenne.

"Est-ce notre faute?" à nous, sœurs, qui lui ouvrons tous les jours davantage nos rangs, et qui, bien loin de la paralyser sa concurrence, la provoquons, la stimulons au contraire par toutes les réformes que nous faisons aux institutions existantes, ou par toutes les institutions nouvelles que nous fondons. Oui, nous facilitons à la femme de toute manière la manifestation de son génie. Seulement, si faut bien le constater: "la

A MA FENÊTRE

Ma fenêtre joyeuse et qui n'est jamais close,
A pour rideau l'épaisse et verte frondaison
D'un rang de peupliers qui ferment l'horizon
Et qu'un ruisseau moiré, plein de soleil, arrose.

Leur cime frémissante où maint rayon se pose
Verse une ombre sereine à ma vieille maison;
Ils bordent mon jardin, où croît l'herbe à foison,
Mais qui rit et m'envoie un frais parfum de rose.

Les feuilles, le murmure humble du ruisseau d'or
Et l'insecte et l'oiseau font un doux quatuor
Pour fêter la nourrice adorable, la Terre.

Sous le ciel bleu, tout bien, le joli, joli chant,
J'écoute, et sens en moi, perdu dans ce mystère,
L'impossibilité d'être sombre ou méchant.

Jules LEMAITRE.

femme ne rend pas." Depuis George Sand, qui donna dans le siècle dernier une vigoureuse impulsion à l'activité féminine, depuis que cette grande ancre a mis en quelque sorte aux femmes la plume à la main, en leur disant: Écrivez vous-mêmes, faites-vous connaître directement au public, n'employez plus de truchement masculin, depuis lors, dis-je, quelle révélation nouvelle avons-nous eue sur le compte de la psychologie féminine que des hommes, les Balzac, les Flaubert, les Daudes, les Maupassant, les Bourget, ne nous aient données?

Les romans de femme ne nous ont causé jusqu'ici qu'une immense déception. La littérature ne leur a dû aucune acquisition nouvelle, aucun jour ouvert sur l'âme humaine, aucun pli de la conscience de révéler. Les féministes, dans leurs moments de franchise, le reconnaissent eux-mêmes, en s'écriant: "Ainsi le fougueux auteur de 'L'Assommoir' nous a fait connaître, Stuart Mill, avoue: 'La plus grande partie de ce que les femmes écrivent sur leur sexe n'est que flatterie pour les hommes.'"

Si la femme qui écrit n'est pas mariée, il semble qu'elle n'écrit que pour trouver un mari. Beaucoup de femmes, mariées ou non, vont au-delà; elles propagent sur la soumission de leur sexe des idées de tout caractère, à l'exception des plus vulgaires. (trad. Cazelles, p. 61, 1876.)

Or la littérature d'imagination est de tous les gens celui pour lequel la femme s'est trouvée — ou s'est crue — le mieux préparée. Elle y est entrée de prime saut, croyant que la plus qu'elle ait le côté "mâle" était négligeable. Il s'est rencontré, en fait, une erreur et que, roman ou poésie supposent, aussi bien qu'histoire ou économie politique, un apprentissage, apprentissage qui généralement fait languir l'impatience féminine.

Je dis: généralement, car je n'ignore pas les très honorables exceptions qu'on pourrait m'opposer. Mais précisément le cas d'une Marcelle Tinayre, par exemple, confirme ma thèse de l'existence de toute concurrence entre hommes et femmes de lettres. Raisonons un peu, raisonnons en sociologues, c'est-à-dire mettons bas toute galanterie, sentiment qui n'a rien à voir dans la science. Eh bien, au point de vue purement scientifique, le corps social veut des organes parfaitement adaptés à leur fonction. Il prend ces organes où il les trouve et il ne regarde pas au sexe des personnes. Exemple: Si je dirige un journal, je demanderai des chroniqueurs à un poléiste vigoureux; qu'il s'appelle M. ou Mme, ou Melle, peu m'importera, pourvu qu'il soit un bon polémiste. Je confierai le rez-de-chaussée de ma première page à un romancier en vogue, sans exception de sexe, puisque je veux le succès à tout prix. Je serai donc conduit à préférer une Marcelle Tinayre à un homme, mais je la préférerai à celui-ci "non parce que femme, mais parce que douée d'un talent indiscutable". Si d'autre part, le jeune X., est un investigateur plus actif, un intervieweur plus débrouillard, que Mlle Z., je me l'attacherais comme reporter plutôt que Mlle Z., "quoique" celle-ci soit une femme. Et ainsi de suite.

Telle est la façon dont les choses se passent en réalité. Un directeur de journal, lequel est un rouage social, "sacrifie tout au résultat", selon la loi de je ne sais quelle concurrence de sexes, mais selon la loi de la "concurrence vitale". Et le public ratifie — ou plutôt impose — ce système. Le public n'est ni masculin, ni féminin, le public est neutre. Le public, c'est l'humanité. Le public ignore d'ailleurs le plus souvent quelle est exactement la personnalité qui le charme, le frappe, l'inspire, l'électrise. Il n'en a cure. Le public est souvent en province, parfois à l'étranger, toujours à distance. Il regarde moins à la signature qu'aux idées. D'autant que cette signature est le plus souvent, et cela par la faute — ou par la ruse — des femmes, une signature masculine. Il ne trouve encore de nos jours de bonnes gens que, amenés à Paris par quelque train de plaisir, s'arrêtent devant la statue de George Sand au foyer de l'Odéon, et s'exclament naïvement: "Tiens! je croyais que c'était un homme!"

Quelle leçon par là nous peut être enseignée? Une double leçon, ce me semble. C'est: 1o qu'il ne faut pas forcer son talent; 2o qu'il faut, à tout prix, avoir du talent.

Et alors le succès viendra par surcroît. Et alors on trouvera que "l'hostilité de l'homme" n'est qu'une calomnie... ou une bêtise!

Th. JORAN.

Nos recettes

POMMES FLAMBANTES

12 pommes pour 6 personnes. Si l'on tient à diminuer l'un de ces deux nombres, de préférence diminuer celui des pommes.

Dans une casserole avec de l'eau pour les couvrir, 125 grammes de sucre, de la cannelle, du zeste d'orange ou de citron, nous avons placé les pommes pelées et dont le cœur est enlevé. Une fois bien cuites, les pommes, retirées soigneusement, ont été disposées en pyramide sur un plat. Pendant ce temps le jus continuait à cuire et devenu un sirop épais. On l'a versé sur les pommes, on a fait sauter le sucre en poudre. Puis au moyen d'une passoire, on a fait pleurer un déluge de rhum. Flambez! Exquies!

PURÉE DE CHAMPIGNONS

On emploie pour cela 750 grammes de champignons assez frais que possible pour qu'ils soient bien blancs. On les lave, on les épluche, puis on les passe à cru au travers d'un tamis très fin en fer. On presse cette purée dans un torchon solide, car les champignons contiennent beaucoup d'eau.

Cela fait, on met dans une casserole un morceau de beurre gros comme un œuf et, lorsqu'il est très chaud, on y ajoute la purée de champignons que l'on fait cuire ainsi après l'avoir salée et poivrée. Pour éviter le noircissement de la purée, on y ajoute le jus d'un citron.

Après une dizaine de minutes de cuisson, la purée de champignons étant cuite, on y ajoute quelques cuillères de sauce béchamel, ainsi qu'un maintient chaude au bain-marie, afin bon morceau de beurre, et on la que cette purée ne soit pas exposée à bouillir, ce qui la rendrait liquide. On sert cette purée dans un légumier ou une croûte préparée d'avance.

Si vous avez prêté de l'argent sans

garanties, tout bonnement pour obliger quelqu'un qui vous est cher, n'y pensez plus, et dites-vous que vous avez perdu cet argent.

Dans la lutte pour la vie, les vaincus sont ceux qui hésitent et perdent leur temps à verser des larmes sur l'irréparable. Les gens qui ont autre chose à faire que d'écouter le récit de vos embêtements, sans compter qu'ils ont également les leurs qui les intéressent beaucoup plus que les vôtres.

Le monde appartient à ceux qui s'occupent de leurs propres affaires, et qui ne se mêlent pas des affaires d'autrui, à ceux qui savent tirer le meilleur parti des choses, à ceux qui savent prendre un parti, à ceux qui, dans les circonstances critiques, savent immédiatement ce qu'il faut faire et ont assez de caractère pour prendre instantanément une décision.

Dans toutes les classes de l'humanité, les hommes qui possèdent ces qualités sont les maîtres du monde, les plus capables de survivre, les hommes qui en sont dépourvus prennent les dernières places et sont les serviteurs des autres. Si même la meilleure forme de socialisme fondait aujourd'hui une société composée d'hommes également instruits et également riches, dans vingt ans la société serait composée de maîtres et de serviteurs.

Ce sera toujours l'histoire de l'homme "avec l'expérience" qui demande par voie des petites affiches un associé "avec de l'argent". Peu après l'homme d'expérience a l'argent, et l'homme d'argent a l'expérience.

La plus grande bêtise c'est de dire que tous les hommes sont égaux: "Liberté, Égalité, Fraternité", quel songe entre deux mensonges!

L'humanité ressemblera toujours à une meute de chiens, en ce qu'elle se compose de ceux qui conduisent et de ceux qui se laissent conduire.

En faisant cela, les chiens donnent une grande leçon aux hommes, qui, jaloux de leurs supérieurs de race, les négligent trop souvent pour suivre la route que leur indiquent les plus tapageurs. Ce que les chiens ne font jamais.

Max O'RELL.

NOTRE ALBUM

La souffrance est la grande éducatrice. Sans elle, l'âme humaine resterait un champ brûlé, sec et stérile. Le malheur est semblable à la pluie qui, pénétrant dans les profondeurs de la terre, fait germer les semences. Le bonheur est comme le soleil, il éclaire, réchauffe, et sous son influence, les arbres et les plantes fleurissent. L'homme a donc besoin de l'un et de l'autre. Si la félicité constante retarde son évolution, la souffrance est la première à l'aider à se développer, à produire des fleurs odorantes et des fruits savoureux: à lui aussi il faut des saisons de joie pour s'épanouir et rayonner.

Donna MELEGARI.

La délicatesse est à l'affection ce que la grâce est à la beauté.

GOETHE.

Pour faire d'un homme un saint, il faut bien que ce soit la grâce, et que ce soit le cœur qui se saint et ce que l'homme.

PASCAL.

Soyez bonne, et pour l'être assez, il ne faut pas avoir peur de l'être trop.

R. P. ROUCAN.

Nos recettes

POMMES FLAMBANTES

12 pommes pour 6 personnes. Si l'on tient à diminuer l'un de ces deux nombres, de préférence diminuer celui des pommes.

Dans une casserole avec de l'eau pour les couvrir, 125 grammes de sucre, de la cannelle, du zeste d'orange ou de citron, nous avons placé les pommes pelées et dont le cœur est enlevé. Une fois bien cuites, les pommes, retirées soigneusement, ont été disposées en pyramide sur un plat. Pendant ce temps le jus continuait à cuire et devenu un sirop épais. On l'a versé sur les pommes, on a fait sauter le sucre en poudre. Puis au moyen d'une passoire, on a fait pleurer un déluge de rhum. Flambez! Exquies!

PURÉE DE CHAMPIGNONS

On emploie pour cela 750 grammes de champignons assez frais que possible pour qu'ils soient bien blancs. On les lave, on les épluche, puis on les passe à cru au travers d'un tamis très fin en fer. On presse cette purée dans un torchon solide, car les champignons contiennent beaucoup d'eau.

Cela fait, on met dans une casserole un morceau de beurre gros comme un œuf et, lorsqu'il est très chaud, on y ajoute la purée de champignons que l'on fait cuire ainsi après l'avoir salée et poivrée. Pour éviter le noircissement de la purée, on y ajoute le jus d'un citron.

Après une dizaine de minutes de cuisson, la purée de champignons étant cuite, on y ajoute quelques cuillères de sauce béchamel, ainsi qu'un maintient chaude au bain-marie, afin bon morceau de beurre, et on la que cette purée ne soit pas exposée à bouillir, ce qui la rendrait liquide. On sert cette purée dans un légumier ou une croûte préparée d'avance.

Si vous avez prêté de l'argent sans

BEIGNETS DE CERVILLE

Faire dégorger une livre de cerville de veau ou de bœuf à volonté et bien égoutter; puis l'écraser et la mélanger avec 100 grammes de mie de pain bien fine, 3 œufs, 3 poches cuillerées de crème, 20 grammes de sucre en poudre, 20 grammes de beurre, et saler; ajouter autant de farine qu'il en faut pour faire une pâte suffisamment épaisse pour qu'une cuiller s'y tiennent debout.

Ensuite, avec une cuiller tremper dans le beurre chaud, prendre de cette pâte que l'on glisse dans une friture chaude sur un feu modéré; il ne faut pas en mettre trop dans la poêle. Lorsque les beignets sont cuits des deux côtés, les sortir avec une écumoire, et les servir très chauds, saupoudrés de sucre. Pour bien faire gonfler les beignets, il faut agiter la friture pendant la cuisson.

TANTE POT-AU-FEU.

La culture des choux

(Un communiqué de l'horticulteur du Dominion).

Il n'est peut-être pas, au Canada, de légume dont la culture soit plus facile que celle du chou. Avec une quantité raisonnable d'humidité et de fumier, il réussit dans presque tous les sols, de la partie la plus méridionale de l'Ontario jusqu'à Dawson City au nord, et de l'Atlantique au Pacifique. Le chou préfère les sols humides et frais et l'on a tout avantage à fumer abondamment et à bien ameublir le sol de la plantation. Les jardiniers maraichers le savent bien; ils savent aussi qu'il y a de grandes différences de valeur entre les variétés. Des expériences ont prouvé que les rendements pouvaient varier jusqu'à \$200 à l'acre d'une bonne à une mauvaise variété.

Le service de l'horticulture de la ferme expérimentale centrale a, pendant vingt-quatre ans, poursuivi des essais de culture et de variétés de choux et s'est richement documenté à ce sujet. Les travaux ont été faits dans l'intérêt du public qui a droit aux leçons recueillies pendant cette longue période. Les résultats en ont été publiés régulièrement dans les divers rapports annuels des fermes expérimentales. Pour les rassembler en une seule production, les malades font un livre intitulé "The Chou Book". Une partie est consacrée à la culture du chou-fleur, plus difficile paraît-il, que celle du chou.

La culture du chou d'hiver est plus avantageuse que celle du chou tardif, mais aussi demande plus d'habileté. Les bonnes espèces hâtives sont le Early Jersey Wakefield, la Paris Market Very Early et la Copenhagen Market. Les variétés tardives les plus connues sont la Danish Ballhead et la Late Flat Dutch; la Red Dutch est une des meilleures espèces rouges.

Pour les choux-fleurs, la Early Dwarf Erfurt et la Early Snowball sont appréciées; la Large Algiers et la Walcheren sont d'excellentes espèces tardives.

Une recommandation sur laquelle l'auteur insiste est de choisir toujours la meilleure variété possible, quelle que soit l'espèce.

Cet ouvrage ayant été publié en nombre limité ne sera pas envoyé comme d'habitude aux correspondants réguliers, mais sera fourni gratuitement à toutes les personnes qui en feront la demande au bureau des publications du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

Une demande de l'avocat du meurtrier de Rosenthal

New-York, 20. — Joseph A. Stay, avocat de Charles A. Becker, ancien lieutenant de police new-yorkais, condamné à la peine capitale pour avoir été l'instigateur du meurtre de Hermann Rosenthal, vient de soumettre au juge Swan, de la Cour des Sessions Générales, de nombreux affidavits dans le but de le décider à lui accorder un nouveau procès pour son client. Le juge Swan, qui n'en a pas fait part de cette demande au juge Goff, de la Cour Supérieure, devant lequel Becker a subi son premier procès.

UNE IDÉE DE LA MODE DU JOUR



"ROMPERS" D'ENFANTS

Les "rompers" sont maintenant reconnus comme les vêtements les plus conviviaux aux petits enfants, pour le jeu. Le dessin donné ici montre un style avec le devant d'une seule pièce avec les jambes et une ouverture dans le dos à travers la ligne de la ceinture. Le costume est assez bas et découpé en carré et les manches sont assez courtes.

Le guignol fort, le gilet, le plaid et autres vêtements sont ceux qui conviennent le mieux à ces petits vêtements, surtout si les petits qui les portent doivent jouer dehors. Le patron de "rompers" No. 6,183 est taillé en grandeur pour âgés de 2, 4 et 6 ans. La taille moyenne exige 2 verges 3-4 de tissu de 27 pouces.

Pour obtenir ce patron en envoyant 10 centimes au bureau de ce journal, vous recevrez les leçons du "Devoir" peuvent obtenir ces patrons aux conditions suivantes: Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au RAYON DES PATRONS AU "DEVOIR", avec 10 centimes, soit en timbres ou en argent et le patron et dessin vous sera envoyé quelques jours après.

COUPON

Département des Patrons au "Devoir".

Envoyez 10 centimes.

PATRON No. 6,183

Nom

Prénoms

Age

Adresse

Ville

Province

De taille

Quand vous désirez un patron soit pour un enfant ou pour un adulte, mentionnez l'âge et le sexe.

TROIS PETITS LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Billets du soir

(deuxième série)

d'Albert LOZEAU

À bout portant

de Nap. TELLIER

Chroniques

de Léon LORRAIN

En vente au Devoir et dans toutes les librairies

CHACQUE VOLUME 25c; FRANCO 27c

Le Nationaliste

LE NATIONALISTE,

journal hebdomadaire paraissant depuis dix ans le samedi soir, est absolument indépendant. Et cela lui permet de juger sans parti pris hommes et choses et de présenter sous leur vrai jour les faits et les idées.

LE NATIONALISTE

publie des articles et des chroniques sur les événements de la semaine. Il dégage de l'actualité les épisodes qui offrent l'intérêt le plus vivant et il en traite à un point de vue essentiellement canadien.

LE NATIONALISTE

touche à toutes les questions susceptibles d'intéresser le public canadien et il les expose sous la forme la plus concise possible en même temps que dans l'esprit le plus impartial.

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

Téléphones: Main 7460 et 7461

ABONNEMENT: CANADA \$1.00

ETATS-UNIS ET UNION POSTALE \$1.50

LE NUMERO: 2 SOUS

PIE X ET LA FRANCE

Dans une lettre sur le centenaire d'Ozanam, le Pape parle du "Génie de la nation française, plus active et plus féconde que toute autre dans les entreprises capables de promouvoir la Religion"

Voici le texte de la Lettre que le Sou

Les Gagnants du "Devoir"

Les dames et les messieurs dont les noms suivent paraissent être, d'après le comptage actuel des votes, les gagnants des prix donnés par "Le Devoir"; et, si l'on ne découvre aucune erreur qui nécessite quelque changement, les prix seront décernés vendredi, le 23 mai, d'après la liste suivante:—

GAGNANTS DES GRANDS PRIX		VOTES.
Une Abbott-Detroit de \$2,500	OSCAR HOULE	15,137,220
Une Overland de \$1,350	S.-R. BENOIT	12,865,325
Piano mécanique "Heintzman & Co", de \$825.00	B. ST-AMAND	5,992,375
Grafonola "Columbia Grand" de \$650 et \$25 de registres	Dr. L.-J. JUTRAS	5,213,110
Piano mécanique "Lindsay" de \$600	J.-B. LEVEILLE	5,005,000
\$500.00 en or	ARMAND CREPEAU	4,626,505
Ameublement de \$400	A. AUTHIER	4,070,065

GAGNANTS DES PRIX DU DISTRICT No. 1.		VOTES.
Piano Lindsay de \$350	JEANNE PAPINEAU	1,644,080
Grafonola de \$180 et \$20 de registres	GERMAINE VALENTINE	1,427,325
Ameublement de \$125	GEO. AUDETTE	1,421,755
Bague à diamant de \$100	A. LABERGE	1,204,575
Bon de \$75 pour marchandises	GUSTAVE VIAU	1,075,605
Bon de \$60 pour marchandises	J.-A. ROZON	840,645
Bon de \$50 pour marchandises	E. LAVOIE	704,420
Bon de \$40 pour marchandises	CECILE D'AOUST	566,430
Bon de \$30 pour marchandises	P.-A. THIBODEAU	555,075
Bon de \$25 pour marchandises	IRMA GRENIER	459,935

GAGNANTS DES PRIX DU DISTRICT No. 2.		VOTES.
Piano Lindsay de \$350	J.-H. PELLERIN	3,393,005
Grafonola de \$180 et \$20 de registres	GERARD ETHIER	2,024,620
Ameublement de \$125	SARA GINGRAS	1,587,630
Bague à diamant de \$100	GEO.-L. BRIERE	1,321,845
Bon de \$75 pour marchandises	URBAIN RAICHE	1,294,820
Bon de \$60 pour marchandises	VALERIE LAPLANTE	1,122,150
Bon de \$50 pour marchandises	ANTOINETTE LEFEBVRE	838,000
Bon de \$40 pour marchandises	JOSEPH PERRON	398,280
Bon de \$30 pour marchandises	Mme LOUISE-ROBERGE	323,805
Bon de \$25 pour marchandises	BLANCHE ASSELIN	315,045

GAGNANTS DES PRIX DU DISTRICT No. 3.		VOTES.
Piano Lindsay de \$350	Mme MALVINA FORGET	3,068,260
Grafonola de \$180 et \$20 de registres	Mme P. BILODEAU	2,888,890
Ameublement de \$125	AD. L'ARCHEVEQUE	1,104,115
Bague à diamant de \$100	JOSEPHINE LAFERRIERE	1,065,455
Bon de \$75 pour marchandises	Mme M. GILBERT	1,058,480
Bon de \$60 pour marchandises	Mme J.-A. BEAUDIN	820,955
Bon de \$50 pour marchandises	LUCIENNE BOULANGER	632,550
Bon de \$40 pour marchandises	JOSEPH AVILA PARE	292,685
Bon de \$30 pour marchandises	ARMAND ROY	282,235
Bon de \$25 pour marchandises	Mme C. DE BROIN	278,385

GAGNANTS DES PRIX DU DISTRICT No. 4.		VOTES.
Piano Lindsay de \$350	HERMAN JULIEN	1,237,525
Grafonola de \$180 et \$20 de registres	LS. DE G. HUOT	1,035,785
Ameublement de \$125	LEON FORGET	834,365
Bague à diamant de \$100	LEONARD BLAIS	806,730
Bon de \$75 pour marchandises	Mme ERNEST PELLETIER	744,670
Bon de \$60 pour marchandises	JOS. M. PELCHAT	513,480
Bon de \$50 pour marchandises	YVONNE BOULET	422,095
Bon de \$40 pour marchandises	EMILE MILLER	390,550
Bon de \$30 pour marchandises	Mme L.-J. DUMAINE	350,525
Bon de \$25 pour marchandises	Mme S. ALAIN	301,340

GAGNANTS DES PRIX DU DISTRICT No. 5.		VOTES.
Piano Lindsay de \$350	Mme B. COUTURE	4,066,475
Grafonola de \$180 et \$20 de registres	ROMEO LANGLAIS	3,759,350
Ameublement de \$125	EUGENIE DESBIENS	3,528,740
Bague à diamant de \$100	Mme JOHN KANE	3,223,310
Bon de \$75 pour marchandises	MARIA TURCOTTE	2,458,350
Bon de \$60 pour marchandises	EMILE LAUZIER	2,348,970
Bon de \$50 pour marchandises	EDITH LEBRUN	2,077,450
Bon de \$40 pour marchandises	BLANCHE GAGNON	1,750,005
Bon de \$30 pour marchandises	Dr. V. DESROSIERS	1,567,985
Bon de \$25 pour marchandises	ALPHONSE MICHAUD	1,528,485

GAGNANTS DES PRIX DU DISTRICT No. 6.		VOTES.
Piano Lindsay de \$350	GERMAINE BROUSSEAU	3,269,410
Grafonola de \$180 et \$20 de registres	Mme B. MARIN	2,192,825
Ameublement de \$125	Mme MAURICE LAROCHE	2,001,695
Bague à diamant de \$100	J.-A. BRASSARD	1,746,025
Bon de \$75 pour marchandises	JEANNE HAMEL	1,618,105
Bon de \$60 pour marchandises	CECILE PINSONNEAULT	1,558,730
Bon de \$50 pour marchandises	J.-N. HAMEL	1,555,635
Bon de \$40 pour marchandises	J.-R. TARTRE	1,514,445
Bon de \$30 pour marchandises	EMILIE PERIGNY	1,470,240
Bon de \$25 pour marchandises	Mme E. LALIBERTE	1,219,420

GAGNANTS DES PRIX DU DISTRICT No. 7.		VOTES.
Piano Lindsay de \$350	EUGENIE REID	4,053,030
Grafonola de \$180 et \$20 de registres	Mme A. BOUTET	3,401,865
Ameublement de \$125	O. LARIVIERE	2,066,265
Bague à diamant de \$100	BERTHE DE HAIRE	1,912,700
Bon de \$75 pour marchandises	THEO. LEDUC	1,483,515
Bon de \$60 pour marchandises	EUGENE LAMARCHE	1,106,100
Bon de \$50 pour marchandises	J.-B. DUPRE	1,011,805
Bon de \$40 pour marchandises	BEATRICE BOURBONNAIS	1,079,120
Bon de \$30 pour marchandises	G.-D. BELEC	1,053,695
Bon de \$25 pour marchandises	GRAZIELLA GONIN	1,028,205

La liste suivante indique le nombre total des votes reçus à la fin du Concours par le Département du Concours pour être placés au crédit des divers Candidats. Tous les candidats qui ont 100,000 votes ou plus à leur crédit, et qui n'ont pas gagné un des prix réguliers, ont droit à un bon de \$5.00 pour marchandises.

Les prix seront décernés vendredi. Les Candidats doivent venir au Département du Concours afin d'y recevoir l'avis de livraison de leur prix. Ceux qui sont dans l'impossibilité de venir au bureau, peuvent écrire au Gérant du Concours et l'avis de livraison leur sera envoyé par le retour de la maille.

LE DISTRICT No. 1, comprend toute la partie de la ville de Montréal, à l'ouest du Boulevard Saint-Laurent; ainsi qu'Outremont, Westmount et Verdun.

J. A. Rozon, 554 Albert 840,645
Geo. Audette, 126 St-Philippe 1,421,755
A. Laberge, 1404 Châteauguay 1,204,575
E. Lavoie, 276 St-Laurent 704,420
G. Viau, 1137 St-Antoine 1,075,605
E. Poiras, 1814 St-Urbain 1,418,850
Mlle Irma Grenier, 197 Châteauguay 459,935
Mlle G. Valentine, 11 Chemin Ste-Catherine 1,427,325
L. G. Lapointe, 70 St-Jacques 9,380
Mlle Diane Rapin, 40 Riel Côte Saint-Paul 95,495
Jeanne Papineau, 1851 St-Jacques 1,644,080
F. Duhamel, 458 Prud'homme, N.-D. de Grâce 9145
Mlle Cécile D'Aoust, 335 Durocher 566,430
Mlle Antoinette Mathurin, 420 N.-D. Ouest 2250
Mlle Berthe Léger, 38 Collège, St-Henri 24,465

Fabiola Boyer, 227 Ste-Marguerite, St-Henri 10,325
Mlle Irène Valiquette, 404 Barré 34,120
Mlle Lidia Robia, 176 Claude 8225
Mlle Aurèle Bénéard, 400 Jeanne-Mance 19,035
Jos. Breton, 480 Ave. Prud'homme 15,560
Mlle Alma Boyer, 759 St-Antoine 28,495
Raoul Dubois, 599 Atwater Ave 9680
Paul Pélérin, 151 Manu-facture 4750
Pierrette Dupré, 318 Clarke 289,900
Gertrude Gauthier, 483 N.-D. Ouest 374,870
Stanislas Fournel, 40 St-Alphonse 447,920
Charles Dorion, Collège Sainte-Marie 161,045
J. Ad. Latour, 47 Parc G.-E. Cartier 21,650
Antoine Desjarlais, 109 La-gauchetière 24,435
J. O. Léger, 207 Saint-Jacques 268,420
Onulph Peltier, 2119 Hut-chison 243,025
P. A. Bilodeau, 707 Ave. des Pins 555,075
Marie Alb. Schetagne, 517 Atwater 39,530
Charles E. Chenier, 527 Atwater 14,380

Marie-Lee Laflamme, 119 Galt Ave. 14,960
Ernest Brunet, 654 Ch. Côte-des-Neiges 300,440
E. H. Montpetit, 277 Work-man 2215
M. L. Bousquet, 42 Lau-fier Ouest 153,940
Jos. Eug. Villeneuve, 897 rue Galt, Côte St-Paul 18,515
M. A. Briau, 277 Delisle 138,280
Louis Primeau, 26 Riel, Verdun 7000
H. Farmer, 87 St-Viateur O. 211,035

LE DISTRICT No. 2 couvre la partie de la ville de Montréal, située à l'Est du Boulevard Saint-Laurent et au sud de la rue Ontario; Maisonneuve est compris dans ce district.

M. Thomas Fréchette, 288 5ème Ave., Maisonneuve 131,365
Mlle Laura Courtemanche, 70 Bienville 26150
Mme Cécile Paquin, 134 Frontenac 31,655
Mlle Antoinette Lefebvre, 766 LaGauchetière 838,000
Valérie Laplante, 2122, 150 Ave. Vauvillie 1,122,150
Gérard Ethier, 18 Second Ave., Vauvillie 2,024,620
M. Cyrille Méroux, 432 Plessis 10,790

Blanche Asselin, 111 St-Denis 315,045
Mme Georges Boisclair, 286 Préfontaine 27,845
M. Joseph St-Jean, 66 Pa-pineau Ave. 2215
M. Uldéric Gauthier, 230 Notre-Dame Est 30,290
M. Armand Roy, 165 St-Paul 8325
J. A. Cauchon, 272 Mai-sonneuve 160,130
J. H. Pellerin, 111 St-Timo-thée 3,393,005
Léo Dandurand, 140 Roy 9535
Maria Duford, 283 Ful-lum 26,315
M. Simeon Beauchamp, 142 Fullum 8390
M. Napoléon Dorval, 95 Boulevard St-Laurent 20,640
Mme J. B. D'Orville, 229 Montcalm 51,915
M. Alphonse Grenier, 527 On-tario, Maisonneuve 8240
J. O. Lussier, 1367 Notre-Dame E. 9465
J. A. Canin, 460 Beau-ry 9510
M. Ed. Bédé, 132 St-Eli-abeth 16,620
Mlle A. Bissonnette, 192 Berri 33,780
J. C. Forest, 1079 Lafontai-ne Est 8265
Alphonse de la Rochelle, 200 Berri 19,285
Mlle Yvonne Loranger, 503 St-Hubert 15,765
Mme P. Brien dit Desro-chers, 978 Ontario Est 13150
Joseph Perron, 153 Du-quette 398,280
L. Vaillancourt, 589 Pa-net 157,545
Mme Henri Lapointe, 16 Vallée 14,570
Mme Louis E. Roberge, 95 J. B. Desautels, 692 Bou-levard 323,805
Sara Gingras, 63 Viger 1,587,630
Urbain Raiche, 1857, N.-D. Est 1,294,820
Yvonne Denis, 46 William David, Maisonneuve 158,775
Mme Ch. Z. Martel, 98 Fro-tenac 23,275
J. Albert Rouleau, 36 La-belle 10,725
Geo. L. Brière, 374 Saint-Christophe 1,321,845

LE DISTRICT No. 3 comprend cette partie de la ville de Montréal située à l'est du Boulevard Saint-Laurent et au nord de la rue Ontario, jusqu'à l'avenue Mont-Royal Est; ainsi que la Longue-Pointe.

Mlle Clémentine Tailion, 386 Parc Lafontaine 70550
Robert Larivière, 15 Avenue Lebrun 14170
Maurice McGinnis, 194 Chapleau 187,025
Mme Malvina Forget, 400 Roy Est 3068,260
Mme P. Bilodeau, 196 Lari-vière 2888,890
Ad. L'Archevêque, 8 rue de Lanaudière 1104115
S. R. Benoit, 658 Papineau 1286,535
Lucienne Boulanger, 447 St-Denis 632,550
Armand Roy, 592 Colo-niale 282,235
Mme Pierre Careau, 313 Pa-pineau 16045
Mme M. Gilbert, 480 Me-ta 1058,480
A. Authier, 400 Rachel 4070,065
Mlle Graziella Paquette, 1068 St-Hubert 22250
Adelste Lévesque, 532 Parc Lafontaine 148440
Mme J. A. Baudin, 1253 des Arles 820,955
Juliette Vézina, 1049 Berri Mlle Berthe Poltras, 1118 Delorimier 20375
Jos. Brouillette, 581b Ful-lum 29270
Mlle Bernadette Laviole, 12 Shepard 23,690
Cécile Rousseau, 96 St-Denis 166155
T. Racine, 1185 Delorimier Josephine Laferrrière, 47a, Chambord 1065455
Dame Armand Gravel, 25 Marguerite 22,610
Mme C. de Broin, 1248 des Erables 278385
Joseph Germain, 511 Ri-vard 168845
Antoinette Aymon, 123 Drolet 141180
Isaie Bélair, 638 Drolet 21730
Joseph Alais, 20 Mer-cier, Longue-Pointe 292,685
Mme D. Baril, 405 Duluth, coin St-Hubert 146915
Mlle Jérémie Goyette, 378 Préfontaine 5760
I. B. Richer, 1415 Bordeaux Ave. Beaudin, fils, 1099 Hôtel de Ville 11235
Mme H. Beaudet, 111a Bordeaux 15475

LE DISTRICT No. 4 comprend la partie de la ville de Montréal, située à l'est du Boulevard Saint-Laurent et au nord de l'avenue Mont-Royal Est, jusqu'aux limites de la ville.

Rosaire Saint-Pierre, 1564 Châteaubriand 275650
Jos. M. Pelchat, 476 Daniel 513480
Mme Ernest Pelletier, 556 De-Lanaudière 744670
A. Vandandaigne, 1976 Christophe-Colomb 240385
Mlle V. Picard, 2915 Saint-Laurent 18735
André Garbouteau, 16 Res-ther 160550
Herman Julien, 3607 Berri 1237325
W. O. Belanger, 361 De-flourmont 242990
Léonard Blais, 346 Daniel 806730
Yvonne Boulet, 527 Fabre Ls. de G. Huot, 1724 Dela-rod 422095
Aldéric Gauthier, 2544 St-Dominique 1035785
Léon Forget, 1509 St-Denis S. Leduc, 420 De Fleuri-mont 834865
Mme Dr. S. Alain, 778 de St-Valier 301340
A. Richard, 2250a St-An-dré 20915
Cécile Vincent, 921 rue Va-lier 46115
Mlle Alice Tellier, 334 de Lanaudière 9680
Mlle Antoinette Dumouchel, 70 Bienville 26150
Mlle Laura Courtemanche, 70 Bienville 26150
Yvonne Girard, 782 Gifford Emile Miller, 2033 Ave. Châteaubriand 390550
Ossias Filion, 2210 Boyer J. B. Léveillé, 927 de St-Yves 5005000
Mme L. J. Dumaîne, 254 Fabre 350,525
Georges Rolland, 1503 St-Hubert 16385

Mme A. Duquette, 73 Cas-grain 277375
Armand Houle, 200 Boyer 274680

LE DISTRICT No. 5 comprend les comtés suivants de la province de Québec: Lac Saint-Jean, Chicoutimi, Saguenay, Québec, Montmorency, Charlevoix, Lévis, Dorchester, Bellechasse, Mont-magny, L'Islet, Kamouraska, Témis-couata, Rimouski, Bonaventure, Gaspé, et toute la ville de Qué-bec.

Dr L. J. Corviveau, St-Ma-gloire, Bellechasse 427890
Mlle M. Blanche Gagnon, 20 St-Valier, Québec 1,750,005
Alp. Michaud, Sainte-Fla-vie, Stn. 1,528,485
Cécile Riou, Trois-Pistoles 556610
Louis René Gagné, 18 Mont-Carmel, Québec 927,215
Mlle Pauline Verreault, St-Jean Port-Joli 107150
M. Eug. Trudel, Jr., 9 Bur-ton, Québec 3285
Robert Heppell, boîte 4, Québec 1,317,135
Geo. Pelletier, 63 Carillon, Québec 10090
Eug. Arseneault, Saint-Ger-vais, Bell, Québec 1,107,800
M. B. St-Amand, Ste-Fla-vie, Stn. 5,932,375
Mlle Yvonne Gaudry, No 69 4e Ave. Limoulu, Québec 367,235
Mme John Kane, 36 Lafon-taine, Rivière du Loup 3,223,310
Mme H. A. Brochu, St-Jean Port-Joli 253,030
E. Bilodeau, Trois Pistoles 383,130
J. A. Faladeau, 120 rue de la Couronne, Québec 161,020
M.-L. Asselin, Rimouski 3535
Mlle M. Dumais, St-Alex-andre, Kam 17455
S. Larouche, St-Alphonse, Chicoutimi 18545
Mlle C. Dionne, Cacouna 2305
Mlle Alexandrine Fortin, St-Jean Port Joli 331,550
Jean C. Bourassa, Lévis 731015
Mlle Maria Villeneuve, 99 1-2 d'Aiguillon, Québec 31680
J. B. Plouffe, Rivière Ouaille 13105
Mlle B. Couture, Chicouti-mi 4,066,475
Georgette LeBel, Fraser-ville 586,075
Eugénie Desbiens, Jon-quière 3,528,740
Jos. Victor Goulet, 216 1-2 Dorchester, St-Roch, Qué 131535
Solange Denis, Saint-Jean Port Joli 1,314,940
Omer Nolet, Beauport 519160
Mme Geo A. Racine, Sauva-ges, 21, Québec 268,580
Antoine Talbot, Village Ste-Gervais 8425
Blanche Turcot, 6 Ste-Julie Québec 710,635
Oscar Hamel, 209 St-Jean, Québec 710635
Maria Caron, Grande Ri-vière 2365
Jeanne Dupont, St-Jean Port-Joli 13650
Paul Tremblay, St-Cy-prien 399780
Edith Lebrun, St-Pacôme 2,077,450
Antil Lejac, Cap Chat. 274,745
Yvonne B. Dumais, N.-D. d'Hebertville 6945
Guy Cauchon, Murray Bay 567,985
Dr V. Desrochers, Ile Verte 1,557,985
F. C. de Lachetrotière, 224 St-Jean, Québec 422825
Joseph Gagné, Ste-Blandi-ne 25090
Maria Turcotte, 92 Caron, Québec 2468,350
J. O. Lemelin, 69 8me Ave. Québec 1,290,950
Roméo Langlais, avocat, rue St-Pierre, Québec 3,759,350
Blanche Bolvin, Roberval 488,150
Emile Lauzier, Rimouski, Kl. 2,348,970
R. A. Audet, St-Anselme Stn. Dorchester 54085
Stan. Normand, 20 St-Pa-trick, Québec 406,000
A. Pradette, Hadlow Cove, 729,115
Alphonse Quimper, St-Uric Co. Matane 4140

LE DISTRICT No. 6 comprend les comtés suivants de la province de Québec: Berthier, Maskin-gé, Trois-Rivières, Saint-Maurice, Champlain, Portneuf, Richelieu, Saint-Hyacinthe, Rouville, Ibe-rville, Missisquoi, Brome, Shef-ford, Bagot, Drummond, Yama-ska, Nicolet, Athabaska, Wolfe, Richmond, Sherbrooke, Compton, Stanstead.

Cécile Pinsonneault, Trois-Rivières 1,556,730
Mlle Hélène Lecomte, Ste-Clothilde, Athabaska 3010
Almas Tremblay, La Tuque 19855
Chas. E. Arès, St-Césaire 402425
J. O. Marchand, Saint-Bar-thélemi 651,385
M. J. B. Perrault, Descham-bault 19220
Eddi Carrières, Contrecoeur 8510
Oscar Houle, Saint-Liboire 15,137,220
Mlle B. Marin, Upton 2,192,825
J. R. Tartre, Granby 1,514,445
Jeanne Hamel, Saint-Hya-cinthe 1,618,185
Lucien Gauthier, St-Théodore d'Acton 156,310
J. Emile Rousseau, Saint-Apollinaire 307650
Mlle Alice Loranger, Cap de la Madeleine 187715
Mlle Marie Bois, Garthby, 2150 Lédia Beaudoin, Black La-ke 307,165
Mlle B. Comeau, Farnham 865,110
M. C. St-Amant, L'Avenir 107,360
Mlle Germaine Brousseau, St-Hyacinthe 3,269,410
Antonia Chapdelaine, St-Ours sur Richelieu 145,045
M. Antonio Pratto, Victoria-Ville, Laval 3875
Mlle Florida Beauchamp, So-rel 19355
Mlle B. Duval, Batiscan 967,920
Maria Gauthier, Descham-bault 329,910
Adrien Patry, Maskinongé 3575
Dr J. A. Beaudry, Granby 1,134,960
Corinne Poulin, Compton 2445
Florida Proulx, Richmond 2240
Mme E. Laliberté, Lac Mé-gantic 1,219,420
Blanche Bérard, Drum-mondville 4790
P. V. Lapalme, Marieville 274825
J. A. Brassard, Saint-Al-bert 1,746,025
Armand Crépeau, Sher-brooke 4,626,505
M. Damase Lupien, Pont Maskinongé 7600
Omer Lavigne, St-Norbert d'Arthabaska 16335
Blanche Leduc, Grand-Me-re 696,260

Liste Complète des Prix GRAND PRIX

1. Automobile "Abbott-Detroit", modèle 1913, d'une force de 40 chevaux; voiture de tourisme, à 5 places, et d'une valeur de \$2,500. Achetée chez M. Victor Lévesque, 530 Parc Lafontaine.
1. Automobile "Overland", modèle 1913, d'une force de 30 chevaux; voiture de tourisme à 5 places, évaluée à \$1,350, achetée de la Pope Hartford Motor Co., 313 rue Université.
1. Piano automatique, Heintzman & Co., style Mission, dont la valeur est de \$825. Acheté de C.-W. Lindsay, Limited, Montréal.
1. Grafonola Columbia "Grand", évalué à \$650, et de plus une valeur de \$25 en registres. Acheté de la Canadian Graphophone Co., No 24 rue Victoria.
1. Piano automatique "Lindsay" dont la valeur est de \$600. Acheté de C.-W. Lindsay, Limited, Montréal.
1. Bourse de \$500 en or.
1. Ameublement évalué à \$400, acheté de N.-G. Valiquette, Limitée, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.

PRIX DES DISTRICTS

7. Pianos "Lindsay", genre Louis XV, dont la valeur est de \$350 chacun. Achetés de C.-W. Lindsay, Ltd., Montréal.
7. Grafonolas Columbia (nonpareil), évalués à \$180 chacun. Avec chacun de ces instruments, nous donnerons des registres dont la valeur sera de \$20. Ces prix sont achetés de la Canadian Graphophone Co., 24 rue Victoria.
7. Ameublement divers évalués à \$125 chacun, et achetés de N.-G. Valiquette Limitée, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.
7. Bagues à diamants évaluées à \$100 chacune, et achetées chez Henri Scott, 479-481 rue Sainte-Catherine Est.
7. Certificats de \$75 chacun qu'on peut échanger pour des marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
7. Certificats de \$60 chacun payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
7. Certificats de \$50 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
7. Certificats de \$40 chacun, avec lesquels on peut acheter des marchandises chez Dupuis Frères Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
7. Certificats de \$30 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
7. Certificats de \$25 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.

PRIX SUPPLEMENTAIRES

Tous les candidats qui, à la fin du concours, auront recueilli cent mille votes ou plus et qui cependant n'auront pas gagné l'un des prix énumérés plus haut, recevront comme prix un certificat de \$5, payable en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.

Marguerite Marie Caya, Drummondville 21950	Antoine Hébert, Rigaud 28700
Alphonse Lefebvre, St-Hugues 1,198,175	M. Toussaint Perreault, St-Esprit Montcalm 2265
Laura Gervais, St-Pierre les Beccquets 147000	Albert Cousineau, 299 Pri-cipale, St. Laurent, Mont 265660
Emilien Périgny, Saint-Tite 1,470,240	R. Hamelin, St-Polycarpe 295,800
Raoul Robert, St-Alexis des Monts 273455	M. Laporte, Verchères 2835
C. A. Létourneau, Ste-Madeleine 28715	A. T. St-Pierre, Valley-field 207,845
Thomas Fussy, N.-D. du Mont-Carmel, Valmont 407,030	Mlle J. Piché, Belœil 30905
Adrien d'Irlande 8205	Alice Rochette, Terrebonne 15420
Arsène Thibault, Montauban 4605	J. Levey, St-Jean, Ibe-rville 29345
B. Chagnon, Bon Conseil 689,495	J. Senecal, Pont Viau 169,690
Mme Dr Maurice Laroche, Ste-Croix 2,001,695	Berthe DeHaître

LA VIE SPORTIVE

ZBYSKO EST ARRIVE A MONTREAL CE MATIN ET S'ENTRAINERA AU GYMNASSE DE LA M. A. A. A.

L'adversaire de Constant le Marin était accompagné de son gérant J. H. Herman, et de son entraîneur, Joe Rogers. — L'arbitre n'est pas encore choisi. — Le Polonais aura son premier exercice cet après-midi à 2 heures 30

L'heure approche où les amateurs de lutte auront l'avantage exceptionnel de voir une rencontre comme rarement ils en ont vu depuis que la lutte a été introduite à Montréal. C'est en effet samedi soir que Constant le Marin se mesurera contre Stanislas Zbysko, à l'Arena.

Inutile de parler de Constant puisque les amateurs ont appris à l'admirer depuis déjà longtemps. Son record de victoires depuis qu'il est en Amérique parle par lui-même.

Pour ce qui est de Zbysko, il n'y a pas à se dissimuler, son record est égal à celui du jeune prodige belge, et il compte ses adversaires qui sont prêts à parier leur dernier dollar que Zbysko est supérieur à Constant.

Quand la cloche annoncera le commencement des hostilités samedi soir entre ces deux rois du matelas, ce sera devant la plus nombreuse et la plus chère assistance encore vue à un match de lutte au Canada. Plus de 11,000

personnes de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis sont réunies autour de l'arena.

La direction du Club Athlétique Canadien est débordée par la demande de billets pour cette séance sportive par excellence qui mettra aux prises les deux plus grands athlètes encore vus au Canada.

La direction du Club Canadien a voulu permettre à tous les fervents de la lutte d'assister à cette rencontre en mettant les prix d'admission à la portée de toutes les bourses, et nous ne doutons pas que tout le monde profitera de cette aubaine.

Le Polonais Stanislas Zbysko est arrivé ce matin à Montréal en compagnie de son gérant, J. H. Herman, et de son entraîneur, Joe Rogers.

L'adversaire de Constant se rendra au gymnase de la M.A.A.A. où il établira ses quartiers d'entraînement. Il aura son premier exercice à 2 heures 30 cet après-midi.

Le sport des Rois

Résultats des épreuves disputées hier aux pistes de Pimlico et Louisville:

A PIMLICO
1ère course, 5 furlongs:
1. Earl, 122, Wilson, straight \$3.20, place 2.30, show 2.20; 2. Fathom, 112, Fairbrother, place 2.40, show 2.30; 3. Canto, 112, Alex, show \$4. Temps, 1:52. Beau-Père, Cregg, Scarlett, Lettler ont aussi couru.

2ème course, 6 furlongs:
1. Honey Bee, 100, Ford, straight \$3.00, place 2.20, show \$3; 2. Progressive, 108, Wilson, place 4.80, show \$4; 3. Magazine, 125, Troxler, show 7.60, Temps, 1:53.45. Glint, Yorkville, Fred, Levy, Votes, ont aussi couru.

3ème course, The Peckish handi-cap, \$1,500, 1 mille et 1 furlong:
1. Buskin, 117, Butwell, straight \$4.80, place 3.10, show 3.10; 2. Kleburne, 111, Turner, place 3.40, show 3.40; 3. Barneget, 106, Hoffmann, show 8.10. Temps, 1:53.25. Cadeau, Lohengrin, Flabbergast, Congo, Scallywag, ont aussi couru.

4ème course, steeplechase de consolation, \$700, 2 milles:
1. Penobscot, 143, Wilke, straight \$4.60, place 3.50, show 3.60; 2. Exemplar, 142, Lynch, place 2.90, show 2.90; 3. Son of the Wind, 138, Saffel, show 3.30. Temps, 3:52.45. Lena, Juvence, Killarney ont aussi couru.

5ème course, 11-16 milles:
1. Towton Field, 108, Butwell, straight \$5.50, place 2.60, show 2.40; 2. Blackford, 97, Snyder, place 2.70, show 2.40; 3. Absconder, 97, McCahey, show 3.40. Temps, 1:43.55. Elwah, Colcock, ont aussi couru.

6ème course, New Howard Purse, 1 mille 40 verges:
1. Mollie S, 100, Overt, straight \$2.60, place 9.60, show 5.20; 2. Star Gift, 106, Turner, place 3.90, show 3.40; 3. Mileage, 106, McCahey, show 4.30. Temps, 1:43.55. Little Elf, Cloud Chier, Rockfish, Clem Beachy, Horace E, Schaller, McCreary, Deborah, Moltke, Camel ont aussi couru.

A LOUISVILLE
1ère course, \$600, 6 furlongs. — 1. Amoret, 110, Hanover, straight \$20.70, place \$8.20, show \$4.70; 2. Blue Thistle, 108, Musgrave, place \$3.90, show \$3.3; 3. Wilkie, 108, Borel, show \$3.70. Temps, 1:33.55. De Waldo Briggs, Billy Barnes, Ben Lesca, Mack B, Eubanks, The Reach, John D Wakefield, Congressman James E, Heida ont aussi couru.

2ème course, \$300, 5 furlongs. — 1. Boots and Saddle, 113, Ganz, straight \$21.50, place \$9.50, show \$7.10; 2. Bandit, 110, Loftus, place \$17.20, show \$8.40; 3. Sossus, 113, Kirschbaum, show \$7.70. Temps, 1:01. Big Spirit, Toynebe, J. B. Maylow, Elandro, Banjo Jim, Harry L, Mac, ont aussi couru.

3ème course, The Plumber's purse, \$700, 6 furlongs. — 1. Silver Bill, 104, Kederis, straight \$25.40, place \$10.70, show \$4.90; 2. McCorkle, 107, Loftus, place \$9.50, show \$4.40; 3. Flying Tom, 104, Goose, show \$8.40. Temps, 1:12.45. Panzarella, Semprite, Leohares, Hobnob, ont aussi couru.

4ème course, Churchill Down's Handicap, \$1,000, 1 mille et 1 furlong. — 1. Rodolfo, 115, Loftus, straight \$4.10, place \$2.30, show \$2.60; 2. Yankee Notions, 105, Kervick, \$4.40, show \$3.50; 3. Gowell, 103, Gross, show \$3.50. Temps, 1:51.45. Any Port, Creme de Menthe, Flora Fina, Manager Mack, Princess Callaway ont aussi couru.

Outre du eucha et la danse un magnifique concert de chant, de déclamations et musique sera donné par des personnes de grande renommée, et un goûter sera servi gratuitement.

Le prix des billets est de 50 sous et ils s'envolent rapidement. Hâtez-vous de vous procurer vos billets.

Euchre-Concert de l'A. A. A. Saint-Louis
L'Association A. A. Saint-Louis est à l'organisation pour mercredi le 21 mai courant un magnifique euchre-dance qui aura lieu dans ses nouvelles salles situées au No 1602 Saint-Laurent, mi-chemin de la rue Villeneuve et Mont-Royal.

Outre du eucha et la danse un magnifique concert de chant, de déclamations et musique sera donné par des personnes de grande renommée, et un goûter sera servi gratuitement.

Le prix des billets est de 50 sous et ils s'envolent rapidement. Hâtez-vous de vous procurer vos billets.

Ligue de la Cité

LES PARTIES DE DIMANCHE PROCHAIN AU PARC SHAM-ROCK: RICHMOND vs VILLE-RAI ET BALMORAL vs MASCOTTE.

Malgré l'opposition sérieuse que lui fait notre équipe de professionnels, la ligue de baseball de la Cité est en ce moment plus satisfaisante. Le patronage soutient que les amateurs locaux lui ont accordé jusqu'à date. Le programme de dimanche prochain justifiera encore le généreux appui que la population de Montréal accorde à cette organisation, qui a pris un véritable essor depuis trois ans. La première partie de dimanche mettra les Millionnaires aux prises avec les Villers, que Bunty Desautels cherche à renforcer de plus en plus. Il vient parait-il de faire l'acquisition d'un joueur d'infield de première classe qui est anxieux de se distinguer dans les séries de la ligue de la Cité. Les Mascottes auront les Balmorals pour adversaires dans la deuxième partie, qui commencera à 3.30 p.m. Le gérant Garon n'apporte aucun changement à son club, car il est satisfait de la tenue qu'il a montrée récemment. Les Balmorals se lancent dans la bataille avec une ardeur nouvelle, car McGowan a averti quelques-uns de ses joueurs qu'ils recevront leur congé, s'ils ne montrent pas une amélioration sensible dans leur jeu.

Il y a de la joie dans le camp des Tecumsehs, car le "gros" Graydon a signé pour une autre saison avec le club. Charlie Querrie n'avait jamais désespéré de voir Fred retourner à son poste avant l'ouverture de la saison, et celui-ci a compris qu'il était de son intérêt personnel et de celui du club Tecumseh qu'il revint sous les drapeaux. Les Indiens sont maintenant au grand complet et possèdent le club le plus fort qu'ils aient aligné depuis quelques années. Graydon a travaillé fort tout l'hiver et prétend avoir toute la forme nécessaire pour jouer une bonne partie contre le National, samedi prochain.

Les billets d'admission à la partie s'envolent avec une rapidité extraordinaire, car tout le monde veut voir cette partie et être de "la partie" pour applaudir le beau triomphe que nos équipiers ne manqueraient pas de remporter en cette inauguration de la deuxième saison du Big Four.

Le secrétaire des courses Campeau, du parc Delorimier, a commencé son travail pour la prochaine réunion de Belmonte. Le juge Cole est également arrivé à Montréal.

Très surpris moi-même de voir que l'on pouvait attribuer les lignes citées par le "Pays" à l'Action Populaire, dont les collaborateurs me sont connus comme gens avisés et à l'esprit droit, incapables de prendre des vessies pour des lanternes ou l'instruction gratuite et obligatoire pour de "grands réformateurs", j'écris à M. Desbuquois, directeur de cette oeuvre si méritante, qui daigna me donner une explication que voici:

"Je reçois à l'instant votre lettre du 28 avril.
"Le texte que vous citez a bien paru dans le numéro de nos "Plans et documents", en juillet 1910.
"Il a paru à l'insu et contre le gré de l'auteur, à mon insu aussi. Il est le fait d'un secrétaire, qui est sorti de son rôle et, de lui-même, retourné, contre tout droit, le texte de l'auteur."

Je ne voudrais pas faire, à ce sujet, une trop sanglante injure, pourtant, je ne puis m'empêcher de dire qu'il me paraît être un type dans le genre de certains rédacteurs du "Pays": vous vous rappelez, M. le Rédacteur, avec quel sans-gêne l'un de ces derniers a tripoté votre article sur l'enquête scolaire du groupe Pie X?

Quoi qu'il en soit, le plan 14 a été retiré, et on en a fait une seconde édition, en octobre 1911.
"Cette seconde édition, dit M. Desbuquois, rétablit le texte primitif de l'auteur. Vous l'avez sous les yeux.
"Je n'ai pas à vous dire combien le premier texte était fâcheux.
"Le collaborateur du "Pays" terminait son article par deux questions: "Qu'est-ce que cela signifie? Et pourquoi ce double jeu?"

Il a maintenant la réponse: le texte qu'il a rapporté avec tant de complaisance est l'oeuvre d'un subalterne indolent, et n'exprime ni la pensée de l'auteur du travail d'où il est tiré, ni la pensée de l'Action Populaire, qui l'a publié, et dont le Directeur le qualifie de "fâcheux". Il serait aussi difficile de trouver trace de ce double jeu dans la tête d'un homme, administrateur du "Pays", si toutefois il s'en trouve!

Et maintenant, M. le Rédacteur, je ne puis terminer cette lettre déjà trop longue pourtant, sans souligner l'inqualifiable conduite de M. Godfrey Langlois qui reproduit dans son journal, (3) accompagné de commentaires élogieux, l'un des articles les plus mensongers et les plus insultants pour la province de Québec, que la presse anglaise et française du pays ait publiés. Les affirmations du "Globe", au sujet de la fréquentation scolaire et du nombre des illettrés dans notre province, ont été maintes et maintes fois réfutées. Au moment même où le Directeur du "Pays" se préparait à la reproduction, la "Presse" et la "Patrie" en démontraient la fausseté au "Herald", qui les avait faites siennes. Ce sont d'indignes calomnies, qui, en circulant dans la population anglaise et protestante, font un tort incalculable à notre race. Pas un Canadien-français digne de ce nom ne peut les lire sans indignation. M. Langlois, lui, les reconnaît, car c'est lui qui les premiers les a lancées dans la circulation. M. Langlois les recueille avec soin, et leur donne une place de choix dans sa misérable feuille. Décidément cet homme est moralement digne des loges qui l'ont formé, ou plutôt déformé.

Notre dévoué et bien reconnaissant serviteur,
Arthur SAINT-PIERRE.

(1) Il s'agit, on le devine, du tract de l'Action Populaire, déjà mentionné, le collaborateur du "Pays" écrit aussi mal qu'il pense.

(2) C'est moi qui souligne.

(3) Numéro du 17 courant, sous le titre "A tous les réactionnaires".

OU ACHETER NOS BILLETS
Les billets de sièges réservés pour la ligue Tecumseh-National sont en vente aux endroits suivants: Odilon Desboudry, 137, Boul. Saint-Laurent; Payette, restaurant Chantrel, 322, rue Sainte-Catherine-Est; L. Provost, 584, rue Lafontaine, Maisonneuve; L. Bisson, 50, rue Notre-Dame-Est.

Le tramway Amherst conduisent directement au Parc. Endroit spécial pour automobiles.

Beau ou Mauvais Temps

Les tramways Amherst conduisent directement au Parc. Endroit spécial pour automobiles.

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

LA PARTIE DE SAMEDI AU TERRAIN DU NATIONAL

LES JOUEURS DE NOTRE EQUIPE CANADIENNE-FRANÇAISE SE PREPARENT AVEC SOIN EN VUE DE LA JOUTE D'OUVERTURE CONTRE LES INDIENS DE CHARLIE QUERRIE A MAISON-NEUVE. — GRAYDON JOUERA POUR LE TECUMSEH.

Tous les fervents de notre beau sport national seront présents au terrain de Maisonneuve samedi prochain.

Cette toute de croasse est l'événement de tous les Canadiens-français de Montréal doivent encourager de préférence à tout autre, car le National possède cette année, une équipe qui saura leur faire honneur. Le capitaine Cattarinich est anxieux de recevoir la liste de réserve des Tecumsehs, qui ont réuni un club capable de retrouver la gloire dont il s'est déjà couronné en remportant deux championnats. Le National est très en forme, grâce aux trois semaines de pratique qu'il a eues. Les Indiens sont très confiants de triompher, se basant sur le fait qu'ils ont toujours été la bête noire du National à Montréal.

Il y a de la joie dans le camp des Tecumsehs, car le "gros" Graydon a signé pour une autre saison avec le club. Charlie Querrie n'avait jamais désespéré de voir Fred retourner à son poste avant l'ouverture de la saison, et celui-ci a compris qu'il était de son intérêt personnel et de celui du club Tecumseh qu'il revint sous les drapeaux. Les Indiens sont maintenant au grand complet et possèdent le club le plus fort qu'ils aient aligné depuis quelques années. Graydon a travaillé fort tout l'hiver et prétend avoir toute la forme nécessaire pour jouer une bonne partie contre le National, samedi prochain.

Les billets d'admission à la partie s'envolent avec une rapidité extraordinaire, car tout le monde veut voir cette partie et être de "la partie" pour applaudir le beau triomphe que nos équipiers ne manqueraient pas de remporter en cette inauguration de la deuxième saison du Big Four.

Le secrétaire des courses Campeau, du parc Delorimier, a commencé son travail pour la prochaine réunion de Belmonte. Le juge Cole est également arrivé à Montréal.

Très surpris moi-même de voir que l'on pouvait attribuer les lignes citées par le "Pays" à l'Action Populaire, dont les collaborateurs me sont connus comme gens avisés et à l'esprit droit, incapables de prendre des vessies pour des lanternes ou l'instruction gratuite et obligatoire pour de "grands réformateurs", j'écris à M. Desbuquois, directeur de cette oeuvre si méritante, qui daigna me donner une explication que voici:

"Je reçois à l'instant votre lettre du 28 avril.
"Le texte que vous citez a bien paru dans le numéro de nos "Plans et documents", en juillet 1910.
"Il a paru à l'insu et contre le gré de l'auteur, à mon insu aussi. Il est le fait d'un secrétaire, qui est sorti de son rôle et, de lui-même, retourné, contre tout droit, le texte de l'auteur."

Je ne voudrais pas faire, à ce sujet, une trop sanglante injure, pourtant, je ne puis m'empêcher de dire qu'il me paraît être un type dans le genre de certains rédacteurs du "Pays": vous vous rappelez, M. le Rédacteur, avec quel sans-gêne l'un de ces derniers a tripoté votre article sur l'enquête scolaire du groupe Pie X?

Quoi qu'il en soit, le plan 14 a été retiré, et on en a fait une seconde édition, en octobre 1911.
"Cette seconde édition, dit M. Desbuquois, rétablit le texte primitif de l'auteur. Vous l'avez sous les yeux.
"Je n'ai pas à vous dire combien le premier texte était fâcheux.
"Le collaborateur du "Pays" terminait son article par deux questions: "Qu'est-ce que cela signifie? Et pourquoi ce double jeu?"

Il a maintenant la réponse: le texte qu'il a rapporté avec tant de complaisance est l'oeuvre d'un subalterne indolent, et n'exprime ni la pensée de l'auteur du travail d'où il est tiré, ni la pensée de l'Action Populaire, qui l'a publié, et dont le Directeur le qualifie de "fâcheux". Il serait aussi difficile de trouver trace de ce double jeu dans la tête d'un homme, administrateur du "Pays", si toutefois il s'en trouve!

Et maintenant, M. le Rédacteur, je ne puis terminer cette lettre déjà trop longue pourtant, sans souligner l'inqualifiable conduite de M. Godfrey Langlois qui reproduit dans son journal, (3) accompagné de commentaires élogieux, l'un des articles les plus mensongers et les plus insultants pour la province de Québec, que la presse anglaise et française du pays ait publiés. Les affirmations du "Globe", au sujet de la fréquentation scolaire et du nombre des illettrés dans notre province, ont été maintes et maintes fois réfutées. Au moment même où le Directeur du "Pays" se préparait à la reproduction, la "Presse" et la "Patrie" en démontraient la fausseté au "Herald", qui les avait faites siennes. Ce sont d'indignes calomnies, qui, en circulant dans la population anglaise et protestante, font un tort incalculable à notre race. Pas un Canadien-français digne de ce nom ne peut les lire sans indignation. M. Langlois, lui, les reconnaît, car c'est lui qui les premiers les a lancées dans la circulation. M. Langlois les recueille avec soin, et leur donne une place de choix dans sa misérable feuille. Décidément cet homme est moralement digne des loges qui l'ont formé, ou plutôt déformé.

Notre dévoué et bien reconnaissant serviteur,
Arthur SAINT-PIERRE.

(1) Il s'agit, on le devine, du tract de l'Action Populaire, déjà mentionné, le collaborateur du "Pays" écrit aussi mal qu'il pense.

(2) C'est moi qui souligne.

(3) Numéro du 17 courant, sous le titre "A tous les réactionnaires".

OU ACHETER NOS BILLETS
Les billets de sièges réservés pour la ligue Tecumseh-National sont en vente aux endroits suivants: Odilon Desboudry, 137, Boul. Saint-Laurent; Payette, restaurant Chantrel, 322, rue Sainte-Catherine-Est; L. Provost, 584, rue Lafontaine, Maisonneuve; L. Bisson, 50, rue Notre-Dame-Est.

Le tramway Amherst conduisent directement au Parc. Endroit spécial pour automobiles.

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Une réponse au "Pays"

L'ACTION POPULAIRE ET L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

A M. Omer Héroux, Rédacteur au "Devoir", Montréal.

Cher Monsieur,
Le "Pays" du 26 avril publiait sous le titre: "Un double jeu", un article dont toute la substance est contenue dans les lignes suivantes:
"Un autre document, fort intéressant me tombe sous la main: un tract de l'Action Populaire, de Reims, intitulé "L'Eglise et l'instruction populaire".
"Suit un paragraphe explicatif sur l'Action Populaire", et l'écrivain du "Pays" continue:
"Donc voici la conclusion d'un tract récent: (1)
"En résumé sans parler des écoles épiscopales et monastiques du moyen-âge, du XVIIe et du XVIIIe siècles, malgré d'innombrables difficultés dont nous ne pouvons plus nous rendre compte aujourd'hui, l'Eglise a accompli ce prodige de répandre l'instruction primaire jusque dans d'infimes hameaux où il n'y a même pas de presbytère. Si elle n'a pas réussi à faire passer dans les lois d'ailleurs, les grandes réformes modernes sur l'obligation et la gratuité de l'enseignement, ce n'est pas faute d'avoir fait tout ce qu'elle pouvait pour atteindre ce but. (2)
"Certes, nous livrons l'Action Populaire à la sainte fureur de la "Vérité" et de l'Action Sociale", mais nous exprimons tout de même notre surprise d'apprendre, qu'en France, on dit que l'Eglise a toujours été en faveur de l'instruction gratuite et obligatoire, et qu'en Canada, on décrète que l'Eglise s'y oppose."

Très surpris moi-même de voir que l'on pouvait attribuer les lignes citées par le "Pays" à l'Action Populaire, dont les collaborateurs me sont connus comme gens avisés et à l'esprit droit, incapables de prendre des vessies pour des lanternes ou l'instruction gratuite et obligatoire pour de "grands réformateurs", j'écris à M. Desbuquois, directeur de cette oeuvre si méritante, qui daigna me donner une explication que voici:

"Je reçois à l'instant votre lettre du 28 avril.
"Le texte que vous citez a bien paru dans le numéro de nos "Plans et documents", en juillet 1910.
"Il a paru à l'insu et contre le gré de l'auteur, à mon insu aussi. Il est le fait d'un secrétaire, qui est sorti de son rôle et, de lui-même, retourné, contre tout droit, le texte de l'auteur."

Je ne voudrais pas faire, à ce sujet, une trop sanglante injure, pourtant, je ne puis m'empêcher de dire qu'il me paraît être un type dans le genre de certains rédacteurs du "Pays": vous vous rappelez, M. le Rédacteur, avec quel sans-gêne l'un de ces derniers a tripoté votre article sur l'enquête scolaire du groupe Pie X?

Quoi qu'il en soit, le plan 14 a été retiré, et on en a fait une seconde édition, en octobre 1911.
"Cette seconde édition, dit M. Desbuquois, rétablit le texte primitif de l'auteur. Vous l'avez sous les yeux.
"Je n'ai pas à vous dire combien le premier texte était fâcheux.
"Le collaborateur du "Pays" terminait son article par deux questions: "Qu'est-ce que cela signifie? Et pourquoi ce double jeu?"

Il a maintenant la réponse: le texte qu'il a rapporté avec tant de complaisance est l'oeuvre d'un subalterne indolent, et n'exprime ni la pensée de l'auteur du travail d'où il est tiré, ni la pensée de l'Action Populaire, qui l'a publié, et dont le Directeur le qualifie de "fâcheux". Il serait aussi difficile de trouver trace de ce double jeu dans la tête d'un homme, administrateur du "Pays", si toutefois il s'en trouve!

Et maintenant, M. le Rédacteur, je ne puis terminer cette lettre déjà trop longue pourtant, sans souligner l'inqualifiable conduite de M. Godfrey Langlois qui reproduit dans son journal, (3) accompagné de commentaires élogieux, l'un des articles les plus mensongers et les plus insultants pour la province de Québec, que la presse anglaise et française du pays ait publiés. Les affirmations du "Globe", au sujet de la fréquentation scolaire et du nombre des illettrés dans notre province, ont été maintes et maintes fois réfutées. Au moment même où le Directeur du "Pays" se préparait à la reproduction, la "Presse" et la "Patrie" en démontraient la fausseté au "Herald", qui les avait faites siennes. Ce sont d'indignes calomnies, qui, en circulant dans la population anglaise et protestante, font un tort incalculable à notre race. Pas un Canadien-français digne de ce nom ne peut les lire sans indignation. M. Langlois, lui, les reconnaît, car c'est lui qui les premiers les a lancées dans la circulation. M. Langlois les recueille avec soin, et leur donne une place de choix dans sa misérable feuille. Décidément cet homme est moralement digne des loges qui l'ont formé, ou plutôt déformé.

Notre dévoué et bien reconnaissant serviteur,
Arthur SAINT-PIERRE.

(1) Il s'agit, on le devine, du tract de l'Action Populaire, déjà mentionné, le collaborateur du "Pays" écrit aussi mal qu'il pense.

(2) C'est moi qui souligne.

(3) Numéro du 17 courant, sous le titre "A tous les réactionnaires".

OU ACHETER NOS BILLETS
Les billets de sièges réservés pour la ligue Tecumseh-National sont en vente aux endroits suivants: Odilon Desboudry, 137, Boul. Saint-Laurent; Payette, restaurant Chantrel, 322, rue Sainte-Catherine-Est; L. Provost, 584, rue Lafontaine, Maisonneuve; L. Bisson, 50, rue Notre-Dame-Est.

Le tramway Amherst conduisent directement au Parc. Endroit spécial pour automobiles.

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Beau ou Mauvais Temps

Une réponse au "Pays"

L'ACTION POPULAIRE ET L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

A M. Omer Héroux, Rédacteur au "Devoir", Montréal.

Cher Monsieur,
Le "Pays" du 26 avril publiait sous le titre: "Un double jeu", un article dont toute la substance est contenue dans les lignes suivantes:
"Un autre document, fort intéressant me tombe sous la main: un tract de l'Action Populaire, de Reims, intitulé "L'Eglise et l'instruction populaire".
"Suit un paragraphe explicatif sur l'Action Populaire", et l'écrivain du "Pays" continue:
"Donc voici la conclusion d'un tract récent: (1)
"En résumé sans parler des écoles épiscopales et monastiques du moyen-âge, du XVIIe et du XVIIIe siècles, malgré d'innombrables difficultés dont nous ne pouvons plus nous rendre compte aujourd'hui, l'Eglise a accompli ce prodige de répandre l'instruction primaire jusque dans d'infimes hameaux où il n'y a même pas de presbytère. Si elle n'a pas réussi à faire passer dans les lois d'ailleurs, les grandes réformes modernes sur l'obligation et la gratuité de l'enseignement, ce n'est pas faute d'avoir fait tout ce qu'elle pouvait pour atteindre ce but. (2)
"Certes, nous livrons l'Action Populaire à la sainte fureur de la "Vérité" et de l'Action Sociale", mais nous exprimons tout de même notre surprise d'apprendre, qu'en France, on dit que l'Eglise a toujours été en faveur de l'instruction gratuite et obligatoire, et qu'en Canada, on décrète que l'Eglise s'y oppose."

Très surpris moi-même de voir que l'on pouvait attribuer les lignes citées par le "Pays" à l'Action Populaire, dont les collaborateurs me sont connus comme gens avisés et à l'esprit droit, incapables de prendre des vessies pour des lanternes ou l'instruction gratuite et obligatoire pour de "grands réformateurs", j'écris à M. Desbuquois, directeur de cette oeuvre si méritante, qui daigna me donner une explication que voici:

"Je reçois à l'instant votre lettre du 28 avril.
"Le texte que vous citez a bien paru dans le numéro de nos "Plans et documents", en juillet 1910.
"Il a paru à l'insu et contre le gré de l'auteur, à mon insu aussi. Il est le fait d'un secrétaire, qui est sorti de son rôle et, de lui-même, retourné, contre tout droit, le texte de l'auteur."

Je ne voudrais pas faire, à ce sujet, une trop sanglante injure, pourtant, je ne puis m'empêcher de dire qu'il me paraît être un type dans le genre de certains rédacteurs du "Pays": vous vous rappelez, M. le Rédacteur, avec quel sans-gêne l'un de ces derniers a tripoté votre article sur l'enquête scolaire du groupe Pie X?

Quoi qu'il en soit, le plan 14 a été retiré, et on en a fait une seconde édition, en octobre 1911.
"Cette seconde édition, dit M. Desbuquois, rétablit le texte primitif de l'auteur. Vous l'avez sous les yeux.
"Je n'ai pas à vous dire combien le premier texte était fâcheux.
"Le collaborateur du "Pays" terminait son article par deux questions: "Qu'est-ce que cela signifie? Et pourquoi ce double jeu?"

Il a maintenant la réponse: le texte qu'il a rapporté avec tant de complaisance est l'oeuvre d'un subalterne indolent, et n'exprime ni la pensée de l'auteur du travail d'où il

LA QUESTION NAVALE

Ceux qui ne veulent ni de l'une ni de l'autre des politiques.
Une nouvelle opinion anglo-canadienne.

(Du "Grain Growers' Guide", 30 avril 1913.)

Malgré le temps considérable que le parlement a donné à la discussion du projet de loi de la marine, il est remarquable que le public ne s'intéresse généralement que bien peu à cette question. Quand le bill de la marine fut discuté, tout le monde en parlait. C'était un problème économique qui intéressait tout le monde au Canada, soit directement, soit indirectement, dans deux ou trois personnes se réunissant, c'était pour causer de la réciprocité. A la maison, au restaurant, sur les trottoirs, dans les bureaux, les magasins et les fabriques, de l'époque où fut connu, en janvier 1911, le résultat des négociations entre les représentants du Canada et des Etats-Unis, jusqu'au règlement de la question, par les élections de septembre, la réciprocité a été le principal sujet de conversation d'un bout à l'autre du Canada. Même aujourd'hui, quoi que les adversaires de la réciprocité déclarent qu'elle est morte et enterrée, elle est encore un sujet qui intéresse le public et qui est fréquemment discuté.

Mais la question navale laisse indifférente une très grande partie du peuple. Bien peu de gens paraissent se soucier que le Canada donne le prix de trois dreadnoughts à la marine britannique ou qu'il se donne à lui-même sa propre marine. La majorité préférerait probablement qu'on ne s'occupât pas de cette question et que le Canada continuât son attention aux grands problèmes qui affectent le progrès du pays.

Il est facile, par exemple, de comprendre pourquoi les politiciens d'Ottawa sont si prodigieusement intéressés. Le premier ministre Borden ayant présenté le bill de la marine, les conservateurs doivent le faire adopter, ou souffrir de la perte de leur prestige. D'un autre côté, les libéraux ont cru qu'ils tenaient l'occasion d'obliger le gouvernement à faire les élections et peut-être ainsi de reprendre le pouvoir, et tout ce qu'il donne. D'où le débat entêté et interminable, les jours et les nuits passés à fendre des cheveux en quatre sur des points d'ordre techniques, les scènes de désordres auxquelles se sont livrés les députés des deux partis et qui ont abaissé le parlement canadien aux yeux du monde.

La question aurait pu être réglée depuis longtemps, au moyen d'un référendum qui aurait permis au peuple de rendre sa décision. La Chambre des Communes ne représente pas les sentiments du peuple, et tout ce qu'il donne. D'où le débat entêté et interminable, les jours et les nuits passés à fendre des cheveux en quatre sur des points d'ordre techniques, les scènes de désordres auxquelles se sont livrés les députés des deux partis et qui ont abaissé le parlement canadien aux yeux du monde.

libéral de l'autre. Une partie très considérable de l'opinion publique qui conçoit le rôle du Canada, comme celui d'un facteur de premier rang dans le mouvement qui s'affirme de plus en plus en faveur de la paix, qui ne voudrait avoir aucune part à la perpétuation des horreurs de la guerre, manifeste un profond mécontentement à Ottawa.

Nous croyons que ceux qui partagent cette opinion sont assez nombreux pour rejeter les deux propositions relatives à la marine si on leur en fournissait l'occasion. Ni le gouvernement ni l'opposition, cependant, ne s'en préoccupent au point de décider la question navale par un vote direct de référendum. Une élection générale, comme les libéraux la demandent, ne ferait pas connaître le sentiment du peuple sur la question, et l'adoption du bill du gouvernement par l'imposition de la clôture supprimerait toute la valeur morale et sentimentale qui pourrait s'attacher à un don unanime et spontané. Puisque la Chambre est incapable de résoudre la question à l'amiable et qu'elle ne veut pas permettre au peuple de se prononcer, la meilleure chose que le parlement pourrait faire serait de suspendre sa décision jusqu'à la prochaine conférence de la paix à La Haye, comme le suggère Christopher West, auteur de "Canada and Sea Power". A la conférence, les puissances décideront très probablement que la propriété privée sur mer sera exempte de la saisie en temps de guerre. L'une des plus puissantes raisons invoquées en faveur d'une dépense de \$35,000,000 ou plus en armements navals, c'est que la marine impériale protège le commerce canadien en pleine mer.

Si les puissances décident que la propriété privée sur mer ne sera pas attaquée, il n'y aura plus besoin de protéger les routes commerciales, et il y aura moins d'excuses pour le maintien de marines puissantes.

Winston Churchill a fait justice de la prétendue urgence en déclarant que les dreadnoughts canadiens ne seront pas utilisés pour la défense des côtes britanniques, mais feront partie de l'escadre impériale occupée à faire la croisière autour du monde. Il est également important de noter que W. G. Bryan, secrétaire d'Etat dans le cabinet Wilson, a déclaré à la conclusion de traités d'arbitrage entre les Etats-Unis et toutes les grandes puissances.

Le Canada a donc de nombreuses raisons de différer sa décision sur la question navale, et il n'en a pas suffisamment qui le justifient d'engager dans une politique d'inutiles armements.

CHOSSES MUNICIPALES

Cela retarde les pavages

LA MONTREAL LIGHT, HEAT AND POWER COMPANY VEUT FAIRE DES CONDUITS SOUTERRAINS DANS UN CERTAIN NOMBRE DE RUES.

La Montreal Light, Heat and Power Company ayant notifié la Ville que le projet de mettre ses fils sous terre dans un certain nombre de rues les pavages que peçoient de faire la ville dans ces rues devront être remis à plus tard.

Les rues mentionnées par la compagnie sont les suivantes :
Chemin de la Côte Saint-Paul, du canal de Lachine à la rue Dagenais; rue Dagenais, jusqu'à la rue de Courcelle; rue de Courcelle, jusqu'aux limites de la Ville; rue Sainte-Marie, de la Côte Saint-Paul à la rue Saint-Rémi; rue Saint-Rémi, jusqu'à la rue Dagenais; rue Cabot du canal de Lachine, à la rue Hadley; rue Hadley, jusqu'à l'avenue Galt; avenue Galt et rue de l'Eglise, jusqu'aux pavillons de l'Académie; rue de Lévis, de la rue de l'Eglise à l'avenue Galt; rue Sherbrooke, de la rue Guy à la rue de l'Université; avenue Ontario, rue Peel, rue Drummond, rue Stanley, rue McTavish, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins; rue Saint-Alexandre, de la rue Sainte-Catherine à la rue du Maire; rue Lagacière, de la rue Saint-Georges à la rue St-Alexandre; rue Ottawa, de la rue McCord à la rue du Séminaire; rue Boyer de la rue Marie-Anne à l'avenue du Mont-Royal; rue Mill, du Bord de l'Eau au pont; rue Queen, de la rue Ottawa à la rue Wellington; rue Canine, de la rue William à la rue Notre-Dame; rue Saint-Ambroise, des voies du Grand Tronc à l'avenue Greene, avenue Greene de la rue St-Ambroise à la rue Sainte-Emilie, rue Sainte-Emilie, jusqu'à l'avenue Atwater; avenue Atwater, jusqu'à la rue Faureux.

Ces conduits souterrains sont destinés aux fils de la Standard Light

Heat and Power Company, compagnie subsidiaire de la Montreal Light and Power Company.

La circulation dans les rues

VOITURES ET AUTOMOBILES NE POURRONT RESTER ARRETEES PLUS D'UN QUART D'HEURE DANS LES RUES COMMERCIALES. — LES PROCESSIONS.

Le secrétaire municipal a soumis à l'appareil des commissaires un projet de règlement concernant la circulation dans les rues. Cette ordonnance défend qu'on laisse stationner dans les rues commerciales aucune voiture de quelque espèce que ce soit pendant plus de quinze minutes et dans les autres rues pendant plus d'une demi-heure, excepté pour des réparations ou dans le cas d'extrême nécessité.

Ceux qui organisent des processions ou des parades, excepté les processions religieuses, nationales ou de la fête du Travail, devront en aviser le chef de police vingt-quatre heures d'avance. Ceux qui marchent dans la procession devront occuper qu'un côté de la chaussée, pour ne pas bloquer la circulation des tramways.

C'est à la Cour des Recorders de juger si une rue est commerciale ou non. Les commissaires n'ont aucun changement au règlement qui sera envoyé à la commission de législation.

Pour les pompiers

Les commissaires ont autorisé l'Association de Bienfaisance des Pompiers à donner un bénéfice de deux semaines au Théâtre Français.

Comme les fonds de l'Association sont drainés par les nombreuses demandes de mise à la retraite faites par les pompiers qui ont le temps de service requis, le chef Tremblay a maintes fois signalé le fait aux commissaires et ceux-ci ont volontiers donné l'autorisation de donner plusieurs soirées de représentations ciné-

L'IMMEUBLE

En dépit de la rareté de l'argent, le mois d'avril de cette année a été meilleur que celui de l'an dernier tant par le nombre que par la valeur des transactions effectuées. En avril 1912, on a enregistré 1,525 transferts formant un total de \$13,533,605. Le mois dernier, on a inscrit 1,722 ventes représentant une somme de \$14,438,446.

Pour la somme de \$155,547, la Columbus Rubber Co., a acheté de M. J. I. Chouinard, une propriété située rue Poupart. Cette propriété comprend les lots 1364-11 à 14 et 14 et 16 à 19 et 21 du quartier Sainte-Marie.

Pour \$45,000, M. J. H. Tessier a acheté de MM. Henry Berling et H. Hotchberg, une propriété située avenue Mont-Royal, à peu de distance de l'avenue Henri-Julien.

Pour \$28,000, M. Albert Hudon a acheté de M. L. A. Delorme un lot situé sur le boulevard Saint-Joseph. La propriété mesure 6,842 pieds carrés.

On a enregistré 62 transferts de propriétés dans la journée d'hier. Les principaux sont les suivants:

Pour \$20,000 Mme A. Thibault a vendu à M. H. Cohen et autres la propriété portant les Nos 261 et 263 de la rue Amherst.

Pour \$21,000, M. L. Glady a vendu à MM. M. et M. Liverman la propriété portant les Nos 932a et 940a de l'avenue Henri-Julien.

Pour \$15,000, M. J. Laporte a vendu à M. P. A. Fortier la propriété portant les Nos 2220 et 2222 de la rue Ontario.

Pour \$10,000 la White Construction and Realty Co. a vendu à M. L. E. Taylor la propriété portant le No 503 de l'avenue Argyle, Westmount.

Pour \$14,000, M. T. Amiot a vendu à M. A. Durand les lots 489-51 et 316 du quartier Saint-Louis. La propriété est située rue Saint-Hubert.

Pour \$15,000, M. R. Levin a vendu à M. S. Basilewsky le lot 114 du quartier Saint-Jean-Baptiste. Cette propriété est située rue Cadieux.

La chirurgie moderne

LA TRANSPLANTATION DES ROGNONS D'UN HOMME RECEMENT DECEDÉ DANS L'ORGANISME D'UN MALADE AFIN DE PROLONGER LA VIE DE CE DERNIER.

Baltimore, Md., 20. — Un des principaux médecins du personnel de l'hôpital John Hopkins a déclaré aujourd'hui, que la transplantation des rognons sains d'un homme décédé récemment, dans le corps de B. Sanders Walker, le banquier millionnaire de Macon, Georgie, pouvait seule lui sauver la vie, si la tablette de mercure qu'il a avalée a détruit un de ses rognons.

Il a fait remarquer que le docteur Alexis Carrel, de l'Institut Rockefeller, avait transplanté les rognons d'un chien à un autre animal, ce dernier, au bout de quelques heures s'était mis à marcher comme si ses rognons n'eussent jamais été dérangés. D'après le Dr Carrel, on pourrait faire la même chose avec le système humain, et il a de plus affirmé que les vaisseaux sanguins et autres organes pouvaient être transplantés avec succès et continueraient à croître dans le corps humain.

Un autre médecin de cette ville a prédit le rétablissement de M. Walker, bien qu'il pût être paralysé par la vie. Il ajoute qu'il a déjà traité plusieurs cas semblables, mais pas un seul de ses patients n'est mort.

Plusieurs autres autorités médicales, discutant le cas, émettent d'opinion que M. Walker ne pouvait pas guérir.

Revenu de l'Intérieur

Ottawa, 20. — Le revenu de l'Intérieur le mois dernier a rapporté \$1,488,607, au total, le total comparé à \$1,724,475 en avril précédent. Sur la somme totale il y a \$742,759 pour spiritueux, \$889,666 pour tabac, \$62,127 pour cigares.

matographiques et de projections lumineuses. Ces représentations auront lieu du 23 juin au 5 juillet.

Le chef Tremblay profitera de ces fêtes pour présenter aux pompiers méritants des médailles qui commémoreront leurs actes de bravoure.

Encore un échec

M. J. H. Roberts n'a pu encore trouver les fameux témoins qui vont mettre le chef Campeau à mal. Il avait pris rendez-vous avec les commissaires pour hier après-midi et il a demandé un autre sursis jusqu'à vendredi le 30 mai.

ser Hébé à la maison. "Ma fille a ses vapeurs, me dit-il d'un ton dolent, mais avec son mouvement d'oeil particulier quand il était en mal de malice."

"Pauvre Hébé! répondis-je sur le même ton. Demain je lui enverrai de la camomille."

Intérieurement, je me disais: "Dosen, mon ami, tu me ravendras cela!"

Alors, bien que j'eusse pris l'habitude de rester chez moi, je fis savoir que j'irais avec plaisir aux réunions dansantes et aux réunions de jeunes, en vogue parmi nous depuis quelques années. De sorte que Des Prélies n'apparaissait nulle part avec sa fille sans avoir dans les jambes M. de Closmence et Mlle de La Coquerie.

Le résultat de mes manœuvres fut atteint promptement. Bertrand se fit comprendre sans phrases et sans éclats, mais par toutes ces finesses propres aux amoureux, bien à l'aise, et la charmante Hébé répondit bientôt par une flamme semblable à celle de son amour.

Plein d'espoir, Bertrand, quand il avait causé avec Emmée, ressemblait à un dieu triomphant. Il est vrai que les yeux seuls échangeaient des serments, mais chaque rencontre nouvelle, même fugitive, rendait ces serments plus doux et plus sérieux.

Mais maison entière était au comble du mariage qui se préparait, et

"SALADA"

Ce thé n'est vendu qu'en paquets cachetés de plomb pour conserver sa pureté et sa saveur naturelles.

NOIR, VERT ET MELANGE

Faits - Montréal

PRECIPITE DE SA VOITURE

J. M. Candish, âgé de 35 ans et domicilié au No 2612 rue Waverley, a été précipité de sa voiture hier soir, rue de Gaspé, par son cheval qui prit le mors aux dents. Le blessé a été transporté à l'hôpital Victoria, où l'on redoute une fracture du crâne.

LES LICENCES DE CLUBS

Le président de la commission des licences a déclaré hier que dorénavant les clubs devront obtenir l'approbation de la commission pour vendre des liqueurs, au lieu d'en demander la simple permission au gouvernement provincial, comme par le passé.

PIED GAUCHE BRISE

Amédée Bolvin, âgé de 25 ans, et domicilié au No 731 rue Sainte-Catherine Est s'est brisé le pied gauche en tombant d'une échelle. Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

INCENDIE A MAISONNEUVE

Un incendie a détruit hier l'écurie de Roméo Rivet, charretier, au No 785 rue Notre-Dame. A l'arrivée de la brigade, les flammes faisaient rage. Trois chevaux ont été trouvés asphyxiés et les dommages s'élèvent à \$2,000. L'on croit que l'incendie est dû à un fil électrique défectueux.

Le saut de la mort

UNE JEUNE FEMME S'EST PRECIPITEE DU PONT VIAU DANS LA RIVIERE DES PRAIRIES HIER.

Roméo Tétrault, fils du lieutenant Tétrault, de la station de police d'Ahuntsic, s'en revenait chez lui pour dîner hier quand il aperçut une femme enjamber le garde-fou du Pont Viau, les bras en l'air et se jeter dans les eaux de la Rivière des Prairies, profondes à cet endroit d'une trentaine de pieds.

Roméo Tétrault courut à la station avertir son père; des recherches ont été organisées immédiatement par l'officier, mais elles n'ont donné aucun résultat.

L'inconnue paraissait âgée d'une trentaine d'années; elle était vêtue d'un imperméable bleu foncé; elle était nu-tête.

Quoique ayant été vue par plusieurs personnes dans Ahuntsic, avant d'être accompli le plongeon fatal, personne ne la connaît.

Stefansson choisit Bartlett comme maître d'équipage

New-York, 21. — Le capitaine Robert Bartlett, maître d'équipage du "Roosevelt", vaisseau sur lequel le vice-amiral Peary fit son voyage au Pôle Nord, remplira les mêmes fonctions dans l'expédition Stefansson, qui doit partir en juin pour les régions arctiques. C'est ce qu'a annoncé le soir Vilhjalm Stefansson, l'explorateur.

Le capitaine Bartlett doit se rendre à Esquimaux, où il surveillera l'approvisionnement du "Karluk", le vaisseau qui doit partir la plus grande partie de l'expédition. Comme treize scientifiques en feront partie, M. Stefansson a déclaré qu'il serait peut-être nécessaire d'appareiller un autre navire. On s'attend à ce qu'il en fasse le choix dans quelques jours.

M. Stefansson se propose de quitter New-York pour Esquimaux dans cinq jours. Selon les plans actuels, l'expédition sera prête à quitter Vancouver vers le premier juin. Le retour se fera à l'automne de 1914.

Renvoyé devant les Assises

Sherbrooke, 20. — Le nommé Pierre, qui a brutalement assailli le jeune Demers avec un marteau, ces jours derniers, est condamné à subir son procès aux prochaines assises, en octobre.

Il a été remis en liberté sous deux cautions. Le jeune Demers est toujours à l'hôpital.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est utilisé pour tant d'impressions dans tous les genres d'impression.

Lettre Financière

L. G. BEAUBIEN & CIE, BANQUIERS ET AGENTS DE CHANGE, 104 RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, MONTREAL.

Montréal, 17 mai 1913.

La situation monétaire devient plus difficile à mesure que surgissent des facteurs nouveaux de tension qui s'ajoutent aux anciens. C'est ainsi que la Banque de France persiste à s'approvisionner d'or à New-York malgré une prime de 12 de 1 p. c. Il s'ensuit que nos banques doivent prendre des mesures sérieuses pour ne pas se démunir de leurs réserves métalliques. D'autre part nos municipalités ne se rendant pas un compte très exact de la gravité de la situation tout exécuté largement les travaux publics qui leur paraissent nécessaires. Pour régler la note elles déclarent naturellement d'emprunter. Or elles constatent non sans surprise qu'elles ne peuvent placer leurs obligations à des conditions acceptables. Et alors elles font un démarrage très simple: mises au pied du mur par les entrepreneurs, elles s'adressent aux banques. Pendant les dernières semaines nos institutions de crédit ont dû leur consentir dix millions de prêts. Dix millions élevés, la circulation constituant une somme énorme: la tension monétaire a subi de ce fait sur notre place une très sérieuse aggravation.

Dans l'Ouest la spéculation sur les terrains a pris des proportions insoupçonnées jusqu'ici. Les détaillants ont converti pour la plupart leurs disponibilités en terrains qu'ils ne trouvent pas à revendre. Il en résulte qu'ils ne peuvent faire face à leurs échéances qu'au moyen de billets. Comme dans l'organisme commercial, tout s'enchevêtre, nos grandes industries qui sont les fournisseurs du marchand n'en retirent plus rien. Dans ces conditions, au lieu d'utiliser 10 p. c. de leurs fonds de roulement, déposés dans les banques, elles les retirent souvent jusqu'au dernier sou. C'est là encore une cause assez grave de gêne qui vient s'ajouter aux autres.

Il nous reste heureusement nos récoltes que l'étourderie des uns, le manque de prévoyance des autres ne peut compromettre, puisqu'elles dépendent du seul bon soleil qui les fait pousser. Mais nous ne sommes pas les seuls à souffrir. Les prairies infimes de l'Ouest, les champs, les champs des grandes compagnies et les champs des agriculteurs laissent prévoir que jamais encore la terre canadienne n'aura tant produit et de si bon grain. Déjà la question se pose du transport et de l'exportation.

Jusqu'ici dans la Province la terre manquait d'eau et le foin en souffrait, mais la pluie est apparue, abondante et chaude. Les pâturages seront superbes demain; notre beurre et notre fromage seront abondants et de toute première qualité.

Il est remarquable que chaque fois que la politique intervient dans les choses de finance, au Canada comme aux Etats-Unis, c'est de façon malheureuse. Nous n'en voulons pour preuve que les récents abaisséments de droits de douane sur le ciment et sur le sucre. Il est très regrettable que le gouvernement ait eu devoir céder à certaines pressions. Nos industries étaient en mesure de compter sur certains relèvements, entre autres l'industrie sidérurgique. Le gouvernement en avait le devoir et pourtant nous saignons en silence.

La réduction du droit sur le ciment est de 7-3-4 par 100 lbs, soit 15c par baril. Cette réduction en somme est un moyen terme puisque la réduction provisoire de l'an dernier était de 50 p. c., soit 25c par baril.

Il convient de dire au surplus que cette réduction est demeurée sans effet appréciable sur le marché de l'action Canada Cement. Cette grande compagnie se trouve de ce fait mieux à l'abri de toute concurrence nouvelle, jusqu'à ce qu'elle théoriquement comme possible.

La réduction du droit sur le sucre est de 20c par 100 lbs et n'a eu, pas plus que l'autre, de répercussion en Bourse. Le Hollinger a subi un recul de \$1.50 par suite de la rupture du barrage qui met momentanément la compagnie électrique dans l'impossibilité de lui fournir de l'énergie. Ajoutons que le Hollinger a des machines auxiliaires à vapeur qui lui permettent de continuer son exploitation. Le dommage, faible en réalité, sera supporté par la compagnie électrique. Dans ces conditions nous conseillons la mise en portefeuille de l'action Hollinger, au cours actuel de \$17.50.

Le cours du Pacifique oscille et cède momentanément aux efforts concertés des baissiers et aux circonstances défavorables.

La Banque Nationale a rendu public un très favorable bilan. Les profits nets y ressortissent à \$202,304.76, contre \$205,564.02 l'an dernier. Les dépôts accusent une augmentation de près de deux millions. La Banque a ajouté \$150,000 à son fonds de réserve qui est maintenant de \$1,500,000. A signaler que les recettes nettes de la Banque Nationale ont été de \$15 p. c. de son capital. On voit que la situation de la Banque Nationale est très belle et légitime les vives espérances d'avenir.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est utilisé pour tant d'impressions dans tous les genres d'impression.



Excursions de Fête Victoria

Tout le temps sur l'eau
Voyage aller et retour au prix d'un passage simple.
QUEBEC ET RETOUR, \$4.90. CHICOUTIMI ET RETOUR, \$9.50
Le service du dimanche pour Québec commencera le 25 mai.
BUREAU DES BILLETS DES LIGNES R. & O., 511 PLACE VICTORIA.
Téléphone Main 1731.



La Route Pittoresque de Québec
Les trains partent de la gare de la rue Saint-Catherine Est, tous les jours excepté le dimanche à 9.00 a.m. Service de wagon-hôtel salon pour Québec.

FETE VICTORIA

Des billets d'excursion aller et retour, seront en vente entre toutes les gares des chemins de fer Canadien Nord de Québec, Canadien Nord d'Ontario (section d'Ottawa) et Québec et Lac Saint-Jean, au

TAUX D'UN PASSAGE SIMPLE DE PREMIERE CLASSE

Départ les 23 et 24 mai; limite de retour 27 mai 1913.

EXCURSIONS DE COLONS

Taux réduit pour Winnipeg, Brandon, Regina, Saskatoon, Prince Albert, Edmonton, Athabasca Landing, l'entrée de la fameuse région de la Rivière la Paix et autres endroits de l'Ouest canadien. Départ tous les mardis jusqu'au 28 octobre. Limite de retour deux mois.

L'HOTEL DU LAC ST-JOSEPH

OUVERTURE LE 16 JUIN

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE

226-230 rue Saint-Jacques, Tél. Main 6570, Hôtel Windsor, 710 rue Saint-Jacques, 1187, ou à la gare de la rue Sainte-Catherine Est, Tél. La Salle 141.

Le PACIFIQUE CANADIEN
AUTOUR DU MONDE
\$639.10
EMPRESS OF ASIA
de Liverpool, le 14 juin
PORT D'ESCALE
Madeira, Cape Town, Durban, Colombo, Singapore, Hong Kong, Shanghai, Nagasaki, Kobe et Yokohama.

SERVICE DE KNOWLTON ET SHERBROOKE

EN VIGUEUR LE 24 MAI

Spéciaux au Lac Beauport:
Dép. gare Windsor.—12.45 p.m., Samedi.
Dép. Knowlton.—3.20 p.m., Samedi.
Dép. Sherbrooke.—3.50 p.m., Samedi.
Dép. Waterloo.—6.20 p.m., Dimanches.
Dép. Knowlton.—6.45 p.m., Dimanches.
Dép. gare Windsor.—9.25 p.m., Dimanches.
Spécial pour Sherbrooke:
Dép. gare Windsor.—1.15 p.m., Samedi.
Dép. Orford Lake.—3.45 p.m., Samedi.
Dép. Magog.—4.00 p.m., Samedi.
Dép. Sherbrooke.—4.30 p.m., Samedi.
Dép. Sherbrooke.—5.35 p.m., Lundi.
Dép. Magog.—5.05 p.m., Lundi.
Dép. Orford Lake.—5.15 p.m., Lundi.
Dép. gare Windsor.—9.20 p.m., Lundi.
Ce train va directement à Sherbrooke.
Dép. gare Windsor.—9.25 p.m., tous les jours.
Dép. Magog.—11.24 a.m., tous les jours.
Dép. Sherbrooke.—12.00 (midi) tous les jours.
Dép. Sherbrooke.—6.30 p.m., Dimanches.
Dép. Magog.—6.55 p.m., Dimanches.
Dép. Orford Lake.—7.11 p.m., Dimanches.
Dép. gare Windsor.—10.00 p.m., Dimanches.

FETE VICTORIA

Taux d'un passage simple en première classe. Départ 23 et 24 mai. Limite de retour 27 mai.

TAUX REDUITS

En vigueur le 21 mai.
Pour les endroits de la côte Nord du Pacifique, San Francisco et Los Angeles.

TORONTO

*9.05 a.m. et *10.00 p.m.
A la gare Union

Wagons-salon sur le train de jour
*11.15 p.m., à la gare de la rue Yonge
WAGONS A COMPARTIMENTS ET WAGONS LITS TOILETTE A L'ELECTRICITE

EXCURSIONS DE COLONS

Billets d'aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et autres intermédiaires. Tous les mardis jusqu'au 28 octobre. Limite de retour 2 mois.

BUREAUX DES BILLETS:

141-143 rue Saint-Jacques, Tél. Main 6125 ou à l'Hôtel Windsor, et aux gares Place Viger et Union.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA SEULE ROUTE A DOUBLE VOIE

Equipe de première classe

MONTREAL ET TORONTO

9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.

Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman électrifiés à l'électricité, sur les trains de nuit.

L'INTERNATIONAL LIMITED

LE TRAIN PAR EXCELLENCE AU CANADA

Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.

FETE VICTORIA

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame-Est, R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui maximum 64
Même date l'an dernier 53
Aujourd'hui minimum 40
Même date l'an dernier 42

8 h. matin: 30.22; 11 h. matin: 30.17; midi: 30.15.

DEMAIN

BEAU ET FRAIS

(Service particulier)

Toronto, 21. — La dépression qui se faisait sentir hier dans le Kansas est aujourd'hui centralisée dans l'Iowa. Il pleut abondamment dans la région des Grands Lacs.

Ottawa et le Haut Saint-Laurent. — Vents frais de l'Est. Nageux ce soir. Demain orageux.

Bas Saint-Laurent et golfe. — Beau aujourd'hui. Demain nuageux.

Provinces Maritimes. — Vents du nord et de l'est. Beau jusqu'à demain soir.

Supérieur. — Forts vents de l'est au nord. Pluie. Demain assez beau.

ÉPHÉMÉRIDES

21 MAI 1911

— La manifestation scolaire au pied du monument Maison neuve, en l'honneur de D'Orléans et de ses seize compagnons a eu lieu cet après-midi.

— Le National a remporté sa troisième victoire en battant les Toronto par un score de 9 à 5. La partie fut des plus rudes.

— La Douma vient d'autoriser une dépense de \$150,000,000 pour réorganiser la marine.

— Le Home Office de Londres a décidé de défendre aux aéroplanes d'évoluer au-dessus du théâtre du couronnement.

Le Bill naval au Sénat

ON LUI FERA DES FUNÉRAILLES DE PREMIÈRE CLASSE. — LA QUESTION SOUMISE A L'ÉLECTORAT.

(De notre correspondant)

Ottawa, 21. — Nous tenons de la meilleure source que les Sénateurs libéraux ont décidé ce matin, de faire des funérailles de première classe au bill naval. On proposera de soumettre ce projet au peuple par voie d'élection.

Le caucus s'est terminé, à 1 heure, Sir George Ross présidant.

"Britannicus"

Contrairement aux bruits qui circulent, nous sommes autorisés à dire qu'il n'y aura qu'une seule édition de "Britannicus" qui sera donnée mardi prochain, 27 mai, au Théâtre de Saint-Jas.

Collège de Berthier

Les anciens élèves du collège Saint-Joseph de Berthier ont prié l'assistance à une assemblée très importante qui aura lieu le vendredi soir 23 mai 1913, dans les salles de l'Académie Saint-Jean-Baptiste, 785 avenue Henri-Julien.

Erratum

Une erreur typographique a fait mettre un mot dans un paragraphe de la lettre de M. Arthur Saint-Pierre.

A la fin de l'avant-dernier paragraphe, il faut lire: "Il serait aussi difficile de trouver trace de double jeu dans cette affaire, que de finesse dans la tête d'un honnête homme, etc."

Notre lettre de Belgique

On trouvera en deuxième page une importante lettre de Belgique.

Juge et jury ne s'accordent pas

UN CHAUFFEUR ACCUSÉ D'ASSASSINAT EST ACQUITTÉ, MAIS LES JURÉS REFUSENT DE SIGNER LEUR VERDICT.

Memphis, Tennessee, 21. — Le juge et les jurés de la Cour Criminelle étaient en désaccord hier et C. E. Murrell, chauffeur, accusé du meurtre de Moss Todd, a été acquitté sans que le verdict soit signé par les jurés.

Le juge Palmer décida que la preuve montrait que Murrell s'était défendu et demanda un acquiescement.

"Supposez que nous ne pensions pas qu'il n'est pas coupable," dirent plusieurs jurés.

"Je le pense, répondit le juge, écrivez votre verdict en conséquence."

Après avoir consulté ses collègues, le président du jury Cooney refusa d'obéir.

Le juge expliqua qu'il ne permettrait pas de rendre un autre verdict que celui qu'il demandait.

"Vous avez le droit d'avoir votre opinion, rétorqua Cooney, mais vous n'êtes pas le gardien de ma conscience."

Le verdict fut écrit comme la demandait le juge, mais les jurés tintèrent bon et refusèrent de le signer.

Fermier foudroyé

(Service particulier)

Charlottetown, I. P. E., 21. — Jonathan Adam, un riche fermier, âgé de 40 ans, a été tué par la foudre hier, devant la porte de sa grange.

Mme Adam et son fils, qui se trouvaient aussi dans la grange, ont miraculeusement échappé à la mort.

CONDUITE REVOLTANTE

UNE AUTOMOBILE OCCUPEE PAR SIX PERSONNES FRAPPE UNE JEUNE FILLE, AVENUE MONT-ROYAL, LA NUIT DERNIERE, LA TUE ET S'ENFUIT A TOUTE VITESSE.

LA POLICE INFORME

Une jeune fille de 24 ans, Mlle Béatrice Barrette, a été frappée vers minuit, la nuit dernière, par une automobile, dont le chauffeur et les occupants sont encore inconnus; transportée à l'hôpital Victoria, elle est morte deux heures plus tard.

Mlle Barrette descendait d'un tramway à l'angle de l'avenue du Parc et de l'avenue du Mont-Royal, avec sa sœur Mme Daoust, femme d'un agent de police du poste de la rue Saint-Laurent, lorsqu'une automobile occupée par six personnes arriva sur elles à grande vitesse. Mme Daoust put se jeter de côté à temps, mais Mlle Barrette fut frappée par la voiture qui passa sur elle et que le chauffeur, loin d'arrêter, mit à pleine vitesse pour se sauver avant qu'on pût voir son numéro.

La jeune fille fut transportée évanouie chez le docteur F. O. Anderson, avenue du Parc, qui fit appeler la voiture d'ambulance de l'hôpital Victoria. Mlle Barrette expira vers 2 heures, sans avoir repris connaissance.

Incendie à Saint-Sauveur

GROS DEGATS AU MAGASIN MYRAND & POULIOT.

(Service particulier)

Québec, 21. — Vers une heure ce matin, un incendie s'est déclaré dans une construction contiguë au magasin Myrand & Pouliot, rue Saint-Vincent à Saint-Sauveur. Le feu s'est communiqué au magasin, après avoir détruit complètement le bâtiment dans lequel il avait pris origine et a causé des dommages considérables. Une grande partie du stock de nouveautés a été gâchée, surtout par l'eau et la fumée. Les pertes sont évaluées à environ \$20,000, compensées par des assurances.

Un impresario fort habile

CE QUE L'AMERICAIN SALTER HANSEN VEUT FAIRE POUR ATTIRER L'ATTENTION DU PUBLIC SUR LA PIÈCE DU BARON DE ROTHSCHILD.

Londres, 21. — J. Salter Hansen, le grand théâtre américain, accusé d'avoir proféré des menaces contre Arthur Bourchier, l'acteur anglais, au sujet de la représentation de la pièce du Baron Henri de Rothschild, "Croesus", a été remis en liberté sous caution de \$5,000.

Il déclare qu'il va en appeler au département d'Etat des Etats-Unis pour obtenir une enquête sur l'assertion qu'il est victime de manœuvres déloyales et que les procédures intentées contre lui n'ont pour but que de le tenir à l'écart de ce que "Croesus" ait été représenté.

Il ajoute que de puissantes influences se sont exercées contre lui depuis le commencement de cette affaire. Cependant il continuera à lutter. Il a été détenu pendant 48 heures sans qu'on lui ait permis de voir un avocat, et ensuite traduit en cour où on l'a interrogé sur son déniement d'espion sans lui permettre de se défendre. On veut le forcer à renoncer à ses droits sur la pièce du baron de Rothschild, et même délivrer les décors qu'il a lui-même commandés.

L'enquête sur l'accusation portée contre Hansen aura lieu vendredi.

Le refuge Meurling

M. Théodule Lessard qui a obtenu le contrat pour la construction du Refuge municipal Meurling s'est mis à l'œuvre ce matin en commençant la démolition des maisons de la rue du Champ de Mars que remplacera le nouvel édifice.

Le refuge devra être prêt le 1er janvier 1914.

A. Lessard était le plus bas soumissionnaire à \$116,000. Il faut ajouter à cette somme les honoraires de l'architecte, M. E. Payette, et le prix du terrain pour avoir le coût total de l'édifice qui sera de \$165,800. Resterait ensuite l'ameublement dont on ne connaît pas encore le coût exact mais qui ne causera pas une dépense supérieure à \$5,000.

L'emprunt municipal

Une dépêche, reçue ce matin de Londres, annonce que la banque de Montréal a émis l'emprunt de la Ville de Montréal, de \$5,000,000, au pair, moins la commission et les autres frais, ce qui le met à 97 pour cent environ.

Les déménagements

La commission de législation a décidé de renvoyer à l'avocat en chef de la Ville la demande de l'échevin Larivière de prier la législature de mettre libre la date des déménagements et d'abolir le bail d'un an à terme fixe. M. Laurendeau est prêt de conférer avec le procureur général pour rédiger la loi qui sera présentée.

Fille empoisonnée

(Service particulier)

Londres, Ont., 21. — Catherine Elizabeth Mongol, âgée de 11 ans, a été trouvée inconsciente dans une cour de l'est de la ville et est morte peu de temps après sans avoir repris connaissance. L'enfant a succombé à un empoisonnement. Il y aura enquête.

Un suicide

(Service particulier)

Pittsburg, Penn., 21. — J. S. E. Hitecock, l'agent général de la Wells-Fargo Express, s'est suicidé hier soir. Il laisse une femme et deux enfants qui sont au sanatorium de Presso, Penn.

BERLIN EST EN LIESSE

LE PRINCE DE CUMBERLAND, FIANCÉ DE LA FILLE DU KAISER, ET LE ROI ET LA REINE D'ANGLETERRE FONT LEUR ENTREE DANS LA CAPITALE ALLEMANDE.

PROGRAMME DES FÊTES

(Service particulier)

Berlin, 21. — Le mariage de la Princesse Victoria Louise, fille de l'Empereur d'Allemagne, Guillaume II, avec le Prince Ernest-Auguste de Cumberland aura lieu le samedi, 24 mai prochain.

Ce matin, le Prince a fait son entrée officielle dans Berlin en compagnie de leurs Majestés le roi Georges V et la reine Marie.

Ils ont été reçus par l'empereur et l'impératrice et conduits au Palais Impérial.

Toutes les rues et avenues de Berlin ont été artistiquement décorées pour la journée du 24.

Le programme des fêtes qui durera trois jours, a été publié ce matin.

Il contient toute une série de goûters, de dîners et de réceptions qui seront données chez les membres des familles des deux partis, ainsi qu'aux ambassades et aux délégations des Etats allemands, hollandais et coloniaux.

A la sortie du banquet d'Etat, qui aura lieu vendredi soir, les trois empereurs feront une visite à l'opéra en compagnie des personnages les plus marquants de l'Allemagne.

C'est aussi au cours de la journée de vendredi qu'on présentera aux futurs époux les cadeaux des Etats du Hanovre, de Brunswick ainsi que de plusieurs villes d'Angleterre et d'Allemagne.

Le mariage civil aura lieu samedi après-midi à 4 heures 30, dans la Grande Salle d'Etat au Schloss, et sera célébré par le Grand Maréchal, le Comte Eulenberg.

A la suite de la cérémonie, s'organisera aussitôt la grande procession vers la chapelle du palais, conduite par le Révérend Dr Dryan.

On procédera ensuite à la grande parade à travers Berlin, à la suite de laquelle aura lieu le banquet au Schloss où l'empereur Guillaume II présentera aux mariés le toast de circonstance qui sera câblé par tout l'univers.

Samedi matin les officiers des Premières Gardes de Dragons, dont le roi Georges V est colonel, donneront un grand déjeuner "à la Russe".

Le même jour et à la même heure, les officiers du Régiment du Czar Alexandre des Gardes Impériales de Grenadiers allemands, dont le Czar Nicolas est colonel, lui donneront aussi un grand déjeuner "à la Russe".

La pose des fils sous terre

LA COMMISSION DES SERVICES ELECTRIQUES NE VEUT PAS QU'IL SOIT PERMIS A LA MONTREAL LIGHT, HEAT AND POWER COMPANY DE SE SOUS-TRAIRE A LA LOI.

A la suite de la demande faite aux commissaires par la Montreal Light, Heat and Power Company, qui veut être autorisée à construire des conduits sous certaines rues, pour y placer les fils de la Standard Light, Heat and Power Company, M. de Gaspé Beaubien, de la commission des Services Electriques de Montréal, s'est rendu chez les commissaires ce matin pour leur présenter cette demande à la commission.

Il leur a fait observer que la Montreal Light Heat and Power Company s'est soumise à la loi qui oblige toutes les compagnies d'électricité à mettre leurs fils dans les souterrains de la ville et qu'on ne doit pas en conséquence lui permettre de se soustraire à ses engagements en construisant ses propres conduits.

Les commissaires ont acquiescé à cette demande.

Bombe dans un observatoire

ATTENTAT DES SUFFRAGETTES A EDMBOURG. — DES DEGATS

(Service particulier)

Edimbourg, 21. — Une bombe a fait explosion dans le dôme occidental de l'observatoire de cette ville, à 1 h 30 ce matin. Les appareils astronomiques ont été sérieusement dérangés, mais l'édifice lui-même n'a pas subi de dommages sérieux. La bombe était fixée à cinquante-cinq degrés, mais elle a explosé à 45 degrés. Les autorités soupçonnent les suffragettes militantes d'être les auteurs de cet attentat.

L'activité américaine

(Service particulier)

New-York, 21. — Les délégués anglais, australiens et belges partis pour l'Europe aujourd'hui après un séjour de deux semaines aux Etats-Unis et au Canada pour élaborer le programme de la célébration du centenaire de la paix, ont eu une excellente occasion de mettre à l'épreuve les procédés expéditifs des Américains. En 15 jours, ils ont parcouru un trajet de 4,000 milles et pris part à cinquante-cinq déjeuners, dîners et dîners officiels. C'est une moyenne de trois repas officiels et deux tiers et 266 milles et deux tiers par jour. Mille milles du trajet ont été parcourus en automobile.

Réforme monétaire

(Service particulier)

Washington, 21. — M. Owen, président du comité des banques du Sénat, a dit à la chambre aujourd'hui que les bases de la réforme monétaire sont virtuellement établies.

Neuf noyés

(Service particulier)

Cordova, Alaska, 21. — Neuf hommes se sont noyés dimanche soir, près de Kattala, à l'embouchure de la rivière Martin. Ils étaient à construire une passerelle lorsque la tempête brisa les ancres qui les retenaient à la rive,

LE BUDGET DU CANADA

M. McLEAN, D'HALIFAX, OUVRE LA DISCUSSION DU BUDGET, A LA CHAMBRE. — LES CAUSES DE LA PROSPERITE DU PAYS. — ACCUSATIONS DE GASPILLAGE.

NOUVEAUX BILLS

(De notre correspondant)

Ottawa, 21. — A. K. McLean, de Halifax, critique ordinaire des questions de finance, a commencé ce matin, la discussion du budget. "On a condamné, dit-il, depuis le commencement du nouveau régime, l'administration libérale, mais cependant on n'a pu s'empêcher de lui accorder des louanges sous la forme la plus flatteuse: l'imitation. La grande cause de prospérité de notre pays, ce sont nos territoires immenses en comparaison de la population relativement peu nombreuse."

"Ce sont encore ces ressources territoriales qui nous ont valu une augmentation considérable de l'immigration, qui ont nécessité la construction des chemins de fer et causé, en un mot, toute la prospérité du pays."

"Pour résumer nos ressources territoriales et naturelles sont avant tout la cause de notre richesse."

McLean trouve curieux que le budget ait été présenté si tard.

McLean en entrant dans le vif du sujet, accuse le gouvernement de gaspillage et en exprime ironiquement son étonnement. Le député de Saint-Antoine particulièrement et M. Jorden aussi, du temps qu'ils étaient dans l'opposition, critiquaient durément le gouvernement Laurier, prétendant relever du gaspillage partout, cependant ils ont réussi à tripler la dépense totale de 1910 et à doubler celle de 1912.

McLean critique ensuite département par département, l'augmentation des dépenses particulières à la milice.

MESURES DU GOUVERNEMENT

À l'annonce de la séance de ce matin on annonce quelles mesures le gouvernement a l'intention de présenter avant la fin de la session.

Le ministre de la milice présentera un bill concernant la responsabilité des municipalités lorsqu'elles recourent aux services de la milice, pour réprimer des désordres en temps de grève ou d'autres différends.

Le ministre de la justice présentera un bill augmentant les salaires des employés des pénitenciers.

Le ministre des postes présentera un bill concernant l'augmentation des salaires des facteurs.

En réponse à une question de M. Lemieux, le ministre des postes annonce que le nouveau service postal entre le Canada et l'Angleterre a été inauguré le premier mai et aucune plainte n'a été reçue à ce sujet. On n'expédie par New-York que les lettres et les colis qui portent "Via New-York".

Le colonel Sam Hughes annonce à M. MacDonald que le général McKenzie a donné sa démission et est retourné en Angleterre, mais qu'il n'en donnera l'explication que lorsque celle-ci sera demandée officiellement, sur le feuillet de la Chambre.

Le colonel provoque à ce sujet un léger incident. Il feint d'abord de ne pas comprendre la question mais M. MacDonald, qui a une voix de stentor, la répète plus fort.

M. Borden intervient et déclare que l'explication sera donnée par voie officielle si la demande en est faite, mais M. MacDonald exige que le colonel Hughes lui fasse lui-même cette réponse.

M. Burnham, député de Peterboro, annonce que le comité chargé de faire une enquête sur la question des pensions au vieil âge n'a pas terminé son travail et demande qu'on l'autorise à se reformer à la prochaine session.

Les Héros du Long-Sault

LE GOUVERNEMENT FEDERAL FAIT PARVENIR \$5,000 AU COMITÉ DU MONUMENT DOLLARD — LA SOUSCRIPTION EST PRESQUE CLOSE.

Grâce à l'intervention du ministre de la justice, M. J. C. Doherty, un des premiers souscripteurs du monument Dollard, le gouvernement fédéral vient d'accorder au comité du monument, la jolie somme de \$5,000. Le comité adresse à M. Doherty et au gouvernement ses plus vifs remerciements.

C'est aujourd'hui, le 21 mai, l'anniversaire de la mort de Dollard.

L'an dernier, à pareille date, le comité décorait de fleurs le socle du monument Maisonneuve où se trouve représenté le combat immortel du Long-Sault. Aujourd'hui, c'est le gouvernement fédéral qui commémore l'anniversaire de la mort du héros en aidant à lui élever un monument.

Pratiquement, toutes les souscriptions sont closes. Le comité n'attend plus que la souscription du gouvernement provincial promise par le premier ministre pour commencer l'érection du monument.

Il est un fait remarquable et qui mérite d'être signalé, c'est l'empressement général qu'ont montré les humbles à verser leur obole, quelque minime fût-elle, afin de contribuer à immortaliser les héros du Long-Sault.

Les souscriptions de \$5, de \$1 et même de 5 sous, se chiffrent par milliers et c'est ce qui peut-être rendra impossible la publication des listes de souscriptions. Huit à neuf mille, tel est le montant des souscriptions reçues et cela, sans compter celles des pauvres petits enfants d'école qui, se privant d'un peu de joie, donneront généreusement leur obole.

C'est aujourd'hui, le 21 mai, l'anniversaire de la mort de Dollard.

L'an dernier, à pareille date, le comité décorait de fleurs le socle du monument Maisonneuve où se trouve représenté le combat immortel du Long-Sault. Aujourd'hui, c'est le gouvernement fédéral qui commémore l'anniversaire de la mort du héros en aidant à lui élever un monument.

Pratiquement, toutes les souscriptions sont closes. Le comité n'attend plus que la souscription du gouvernement provincial promise par le premier ministre pour commencer l'érection du monument.

Il est un fait remarquable et qui mérite d'être signalé, c'est l'empressement général qu'ont montré les humbles à verser leur obole, quelque minime fût-elle, afin de contribuer à immortaliser les héros du Long-Sault.

Les souscriptions de \$5, de \$1 et même de 5 sous, se chiffrent par milliers et c'est ce qui peut-être rendra impossible la publication des listes de souscriptions. Huit à neuf mille, tel est le montant des souscriptions reçues et cela, sans compter celles des pauvres petits enfants d'école qui, se privant d'un peu de joie, donneront généreusement leur obole.

C'est aujourd'hui, le 21 mai, l'anniversaire de la mort de Dollard.

L'an dernier, à pareille date, le comité décorait de fleurs le socle du monument Maisonneuve où se trouve représenté le combat immortel du Long-Sault. Aujourd'hui, c'est le gouvernement fédéral qui commémore l'anniversaire de la mort du héros en aidant à lui élever un monument.

Pratiquement, toutes les souscriptions sont closes. Le comité n'attend plus que la souscription du gouvernement provincial promise par le premier ministre pour commencer l'érection du monument.

Il est un fait remarquable et qui mérite d'être signalé, c'est l'empressement général qu'ont montré les humbles à verser leur obole, quelque minime fût-elle, afin de contribuer à immortaliser les héros du Long-Sault.

Les souscriptions de \$5, de \$1 et même de 5 sous, se chiffrent par milliers et c'est ce qui peut-être rendra impossible la publication des listes de souscriptions. Huit à neuf mille, tel est le montant des souscriptions reçues et cela, sans compter celles des pauvres petits enfants d'école qui, se privant d'un peu de joie, donneront généreusement leur obole.

L'AUTRICHE AMBITIEUSE

LE GOUVERNEMENT DE FRANÇOIS-JOSEPH VOUDRAIT SE RENDRE MAÎTRE DES MERS INTÉRIEURES ET DANS CE BUT IL ADOPTE DE NOUVELLES MESURES.

LE PEUPLE SERA CONSULTÉ

(Service particulier)

New-York, 21. — Un câblogramme de Vienne à la "Tribune" dit ce qui suit: "Sur la recommandation de l'archiduc Franz Ferdinand, prince impérial, le gouvernement autrichien a résolu d'enlever le contrôle de la marine de guerre aux chefs de l'armée de terre. Une enquête vient de démontrer qu'on avait dépensé sans millions de piastres parce que le vote des officiers de l'armée, au département du conseil de guerre, avait été hostile à l'adoption de mesures économiques raisonnables."

L'Autriche est maintenant anxieuse de construire une marine sans rival dans les mers intérieures. On va demander le vote de lourds subsides pour la construction de dreadnoughts et de cuirassés qui feront le service de la Méditerranée. On construira de plus un certain nombre de vaisseaux côtiers qui serviront dans le Danube.

Jusqu'ici la marine était administrée par le "War Office". Cette coutume désuète fut longtemps critiquée. L'archiduc Franz Ferdinand est d'avis qu'une grande leçon se dégage de la guerre des Balkans: celle de confier à des spécialistes le libre choix des armes dans le service naval. La seule question, dit-il, qu'on devrait laisser résoudre par le peuple est celle de la somme que la nation affectera pour se bien préparer à la guerre.

Mort de M. S. Haskell

L'ASSOCIÉ DE M. J. O. MARCHAND, EST DÉCÉDÉ HIER SOIR À L'ÂGE DE 41 ANS APRÈS UNE COURTE MALADIE.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Stevens Haskell, l'architecte bien connu, arrivé hier soir, à sa maison de la rue Durocher, après une maladie de cinq jours.

M. Haskell, qui était âgé de 41 ans, était né à Haverhill, Massachusetts, et avait étudié l'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts à Paris, où il connut M. J. O. Marchand, qui devait devenir plus tard son associé.

Il vint, il y a un dizaine d'années, s'établir à Montréal. M. Marchand et Haskell ont fait les plans de la maison-mère des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, de la chapelle du Séminaire de Théologie, l'Annexe l'Hôtel de Ville, de l'École Sainte-Cunigonde, de l'hôpital Saint-Paul, de la bibliothèque de la législature, à Québec, de la cathédrale et de l'hôpital des Soeurs-Grises, à Saint-Basile, etc.

M. Haskell n'était pas marié; sa mère lui survit.

Une heureuse innovation

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE A L'ÉCOLE RURALE.

Il nous arrive de Saint-Casimir, comté de Portneuf, une nouvelle scolaire fort intéressante. La commission scolaire de cette jolie localité, de concert avec les Frères de l'Instruction Chrétienne qui en dirige l'Académie, a décidé d'introduire d'une façon méthodique l'enseignement de l'agriculture dans les écoles de garçons. A cette fin, elle a retenu les services de M. Jean-Charles Magnan, diplômé de l'Institut Agricole d'Oka, nouvellement installé à Saint-Casimir sur une ferme voisine de l'Académie.

M. Magnan est à établir une station d'arboriculture fruitière, un rucher et un jardin. Déjà, vingt-huit élèves ont accepté volontairement la tâche de cultiver un carré, sous la direction du professeur. Ce dernier a aussi donné des leçons sur champ, lors de la plantation des greffes et des arbres fruitiers.

Notre correspondant ajoute aussi, que M. Magnan fait élever sur sa ferme un joli pavillon scolaire, où un musée agricole, avec salle de démonstration, sera installé à l'usage des élèves.

La ferme expérimentale scolaire de Saint-Casimir, est la première du genre, croyons-nous, établie dans la province. Nous ne saurions trop féliciter et les commissaires de l'endroit et les Frères de l'Instruction chrétienne qui viennent de donner un bel exemple au reste du pays.

Nous félicitons aussi la jeune professeur, M. Magnan, qui entre le premier dans une voie, où espérons, plusieurs autres lauriers de nos institutions agricoles le suivront.

Il est intéressant d'ajouter que le directeur de la Ferme expérimentale scolaire de Saint-Casimir, est le fils de l'inspecteur général des écoles catholiques. On se rappelle que depuis longtemps M. Magnan préconise l'enseignement de l'agriculture à l'école rurale.

La réponse des Etats-Unis au Japon

(Service particulier)